

Convention Territoriale Globale des services aux familles



● Comtal
● Lot Communauté de Communes
● Truyère

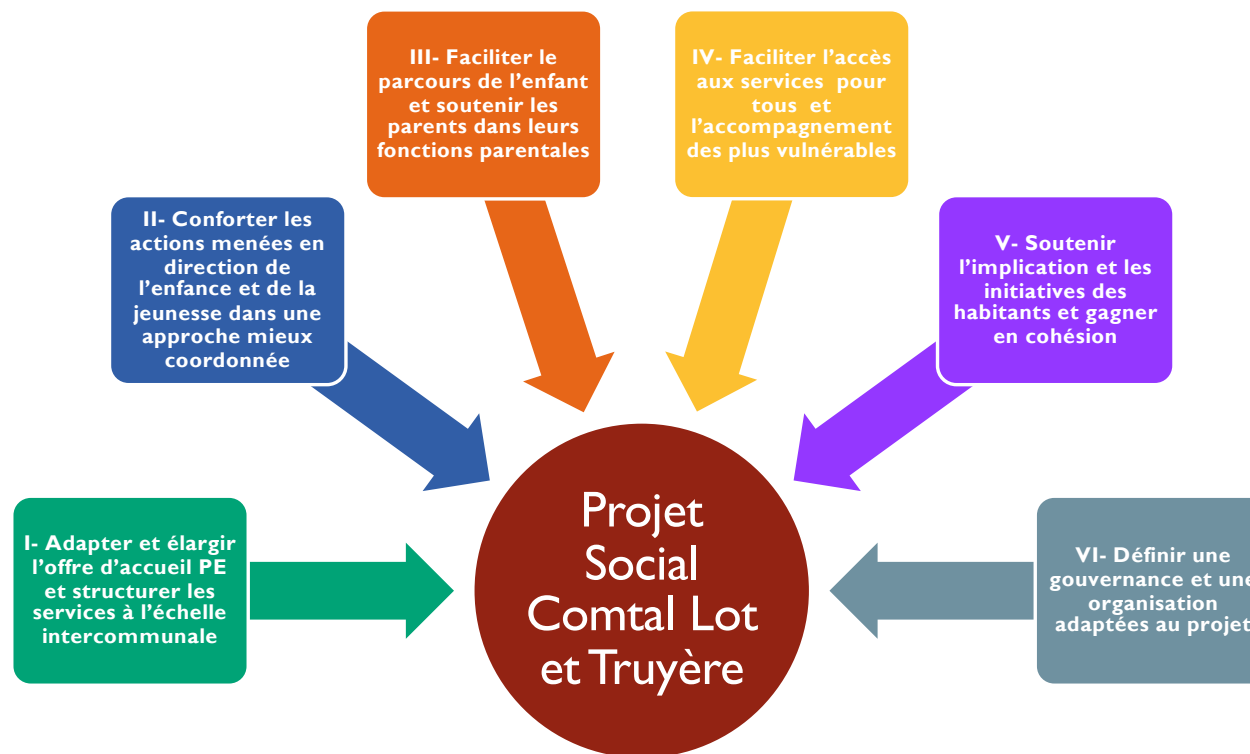
2022 – 2026

Projet Social Détaillé

Fiches Action



Olivia Coudert
Marie-Line Thorrignac
Karine Deniau



Pour rappel, les compétences de la Communauté de communes en matière sociale sont les suivantes :

- Etude, diagnostics, accompagnement de projets et de projets de territoire en direction de la famille et des habitants de 0 à 21 ans, et coordination des actions qui en découlent
- Petite Enfance : création, gestion et entretien des structures d'accueil et Relais Petite Enfance
- Actions en faveur des personnes âgées dont le Point Infos Seniors

Schéma de pilotage du projet CTG

Le-la chargé-e de coopération CTG de Comtal Lot et Truyère : coordination de l'ensemble de la CTG

Services aux familles

Accès aux droits et accompagnement social

Animation de la vie sociale

Pôle Petite
Enfance
interne 3
CLT

Réseau des
ALSH

Réseau
Jeunesse

Réseau
Parentalité

Acteurs de
l'inclusion
numérique

Acteurs de
l'accompagne-
ment du
vieillessement

Acteurs de
l'accès aux
droits et
accompagne-
ment social

Echanges et
coopérations
entre les 3
Centres
Sociaux

Chargé-e de
coopération en
lien avec la
directrice
Service social

Chargé-e de
coopération en
lien avec les
responsables
Enfance-
Jeunesse

Chargé-e de
coopération
en lien avec les
responsables
Enfance-
Jeunesse

Chargé-e de
coopération

Chargé-e de
coopération

Chargé-e de
coopération en
lien avec la
coordinatrice
PIS

Chargé-e de
coopération en
lien avec la
MSD

Chargé-e de
coopération
avec les 3
directrices de
CS

Projet Social détaillé

I- Adapter et élargir l'offre d'accueil PE et structurer les services à l'échelle intercommunale

A- Assurer un maillage équilibré et adapté de l'accueil petite enfance

B- Faciliter l'accès des familles aux modes de garde Petite Enfance

C- Soutenir et accompagner les Assistantes Maternelles (AMA)

D- Développer les coopérations entre structures

II- Conforter les actions menées en direction de l'enfance et de la jeunesse dans une approche mieux coordonnée

A- Consolider l'activité des ALSH et améliorer les conditions d'accueil de tous les enfants

B- Accompagner les jeunes et développer des actions qui tiennent compte des spécificités de ce public

C- Favoriser les coopérations et le partage des orientations éducatives

III- Faciliter le parcours de l'enfant et soutenir les parents dans leurs fonctions parentales

A- Inscrire toutes les étapes de l'enfant dans un parcours et valoriser celui-ci

B- Optimiser les actions parentalité par la mise en commun des savoir-faire et aller au devant des publics

IV- Faciliter l'accès aux services pour tous et l'accompagnement des plus vulnérables

A- Favoriser l'autonomie numérique en « orchestrant » l'existant

B- Asseoir les actions « Bien vieillir » sur CLT

C- Mieux prendre en compte les besoins de tous les publics

D- Améliorer la visibilité des dispositifs et permanences et consolider l'interconnaissance des acteurs

V- Soutenir l'implication et les initiatives des habitants et gagner en cohésion

A- Soutenir les associations et valoriser les actions qui servent le lien social dans les villages

B- Inscrire l'action des centres sociaux dans une dynamique collective à l'échelle de CLT

VI- Définir une gouvernance et une organisation adaptées au projet

A- Asseoir la stratégie de Comtal Lot et Truyère en lien avec les communes membres

B- Structurer les modalités de mise en œuvre du projet social



Sommaire des Fiches Action



I- Adapter et élargir l'offre d'accueil PE aux besoins des familles et structurer les services à l'échelle intercommunale

A- Assurer un maillage équilibré et adapté de l'accueil petite enfance

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
I.A.1	Création d'un nouvel équipement de 50 places pour la crèche d'Espalion, associée à des locaux adaptés pour le RPE	VP en charge des affaires sociales et DGS	P.13
I.A.2	Définition d'un plan de développement de l'offre d'accueil globale intégrant le cas échéant une proposition d'accueil avec une plus grande amplitude horaire	VP en charge des affaires sociales DGS et directrice du service social avec l'appui de la conseillère technique Caf	P.14

B- Faciliter l'accès des familles aux modes de garde Petite Enfance

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
I.B.1	Structuration de l'action des RPE et valorisation de la mission Guichet Unique des RPE	VP en charge des affaires sociales Direction service social	P.16
I.B.2	Installation d'une gestion coordonnée des places d'accueil et une veille sur les besoins de garde des familles	VP en charge des affaires sociales Direction service social	P.17

C- Soutenir et accompagner les Assistantes Maternelles (AMA)

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
I.C.1	Maintien, développement et adaptation des actions des RPE	VP en charge des affaires sociales Chargé-e de coopération	P.18
I.C.2	Réintroduction de haltes jeux délocalisées, plus de rayonnement sur le territoire	VP en charge des affaires sociales Chargé-e de coopération	P.19

D- Développer les coopérations entre structures

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
I.D.1	Organisation coordonnée des temps d'analyse de pratique et de formation des professionnels-les	VP en charge des affaires sociales Chargé-e de coopération en lien avec les responsables de structure	P.20
I.D.2	Réflexion pour un cadre de référence partagé par les professionnelles-ls de la Petite Enfance	VP en charge des affaires sociales Directrice service social	P.21



II- Conforter les actions menées en direction de l'enfance et la jeunesse dans une approche mieux coordonnée

A- Consolider l'activité des ALSH et améliorer les conditions d'accueil de tous les enfants

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
II.A.1	Création d'un ALSH à Saint Côme d'Olt	Le maire de Saint Côme d'Olt, La directrice du Centre Social d'Espalion	P.23
II.A.2	Amélioration des conditions d'accueil sur les ALSH avec un point de vigilance sur Espalion	Les maires et responsables des associations gestionnaires Chargé-e de coopération	P.24
II.A.3	Développement d'actions ciblées pour les plus grands (10-11 ans) au sein des ALSH	Les maires et responsables des associations gestionnaires Chargé-e de coopération	P.25
II.A.4	Valorisation de l'offre de séjours à l'échelle du territoire, vers une offre coordonnée pour couvrir toutes les tranches d'âges	Les maires et responsables des associations gestionnaires Chargé-e de coopération	P.26

B- Accompagner les jeunes et développer des actions qui tiennent compte des spécificités de ce public

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
II.B.1	Création et développement d'accueils jeunes comme point d'appui à l'accompagnement de projets	Les maires ou adjoints en charge de la jeunesse, Directrices des Centres Sociaux et la chargé-e de coopération	P.27
II.B.2	Mise en œuvre d'actions pour faciliter la mobilité des jeunes vers les lieux d'accueil et d'activités	Les maires ou adjoints en charge de la jeunesse Chargé-e de coopération en lien avec les responsables de structures	P.28
II.B.3	Développement d'actions de sensibilisation et d'information jeunesse en lien avec les ressources existantes	Les maires ou adjoints en charge de la jeunesse Chargé-e de coopération	P.29

C- Favoriser les coopérations et le partage des orientations éducatives

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
II.C.1	Installation de réseaux de coopération professionnelle Enfance et Jeunesse	Les maires ou adjoints en charge de la jeunesse Chargé-e de coopération en lien avec les Responsables Enfance-Jeunesse	P.30
II.C.2	Vers un Projet Educatif de Territoire à l'échelle intercommunale	VP en charge des affaires sociales en lien avec les maires Chargé-e de coopération en lien avec les responsables Enfance-Jeunesse	P.31



III- Faciliter le parcours de l'enfant et soutenir les parents dans leurs fonctions parentales

A- Inscrire toutes les étapes de l'enfant dans un parcours et valoriser celui-ci

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
III.A.1	Développement de passerelles entre les structures petite enfance, enfance, jeunesse	VP en charge des affaires sociales en lien avec les maires Chargé-e de coopération	P.34
III.A.2	Suivi et veille sur les besoins des familles du territoire en lien avec l'observatoire départemental	VP en charge des affaires sociales en lien avec les maires Chargé-e de coopération	P.35
III.A.3	Une communication coordonnée sur l'offre globale destinée aux familles	VP en charge des affaires sociales en lien avec les maires Chargé-e de coopération en lien avec le service communication	P.36

B- Optimiser les actions parentalité par la mise en commun des savoir-faire et aller au devant des publics

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
III.B.1	Maintien de la diversité des formats des actions parentalité et développement de coopérations entre les acteurs	VP en charge des affaires sociales Chargé-e de coopération en lien avec les professionnelles	P.37
III.B.2	Réintroduction d'actions délocalisées pour aller au plus près des publics	VP en charge des affaires sociales Chargé-e de coopération	P.38



IV- Faciliter l'accès aux services pour tous et l'accompagnement des plus vulnérables

A. Favoriser l'autonomie numérique en orchestrant l'existant

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
IV.A.1	Définition d'une stratégie d'inclusion numérique	VP en charge des affaires sociales en lien avec les maires Chargé-e de coopération Responsables des FS et conseillers numériques	P.40
IV.A.2	Délocalisation de France Services dans les secteurs plus éloignés au plus près des publics	VP en charge des affaires sociales Chargé-e de coopération Responsables des France Services	P.41

B. Asseoir les actions « Bien vieillir » sur CLT

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
IV.B.1	Valorisation et promotion d'une offre coordonnée d'ateliers de prévention en direction des seniors	VP en charge des affaires sociales Chargé-e de coopération en lien avec la coordinatrice du PIS	P.42
IV.B.2	Développement d'actions de solidarité en direction des aînés isolés	VP en charge des affaires sociales, Chargé-e de coopération en lien avec la coordinatrice du PIS	P.43
IV.B.3	Développement et valorisation d'actions de soutien aux aidants	VP en charge des affaires sociales, Chargé-e de coopération en lien avec la coordinatrice du PIS, voire référente CPTS	P.44

C. Mieux prendre en compte les besoins de tous les publics

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
IV.C.1	Création d'un ou plusieurs réseaux d'entraide pour « aller vers » les personnes isolées et fragiles	VP en charge des affaires sociales, Chargé-e de coopération	P.45
IV.C.2	Vers le développement d'actions de mobilité solidaires	VP en charge des affaires sociales, Chargé-e de coopération	P.46
IV.C.3	Amélioration du maillage, consolidation des actions de l'aide alimentaire à l'échelle du territoire	VP en charge des affaires sociales, Chargé-e de coopération en lien avec la coordinatrice pôle solidarité du Centre social de Bozouls	P.47
IV.C.4	Diversification des dispositifs d'insertion, réflexion sur la création d'un chantier d'insertion	VP en charge des affaires sociales, Chargé-e de coopération, Responsables EEF	P.48

D. Améliorer la visibilité des dispositifs et permanences et consolider l'interconnaissance des acteurs

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
IV.D.1	Rencontres partenariales des acteurs de l'accompagnement social et de l'accès aux droits sous différents formats	VP en charge des affaires sociales, Chargé-e de coopération en lien avec la MSD	P.49
IV.D.2	Amélioration de la communication sur les différents dispositifs de soutien à la population	VP en charge des affaires sociales, Chargé-e de coopération en lien avec le réseau partenarial	P.50



V- Soutenir l'implication et les initiatives des habitants et gagner en cohésion

A. Soutenir les associations et valoriser les actions qui servent le lien social dans les villages			
Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
V.A.1	Positionnement des Centres sociaux comme des espaces-ressources pour la vie associative	VP en charge des affaires sociales, Chargé-e de coopération, Directrices des Centres sociaux	P.52
V.A.2	Vers un maillage plus interactif entre les centres sociaux et les associations qui servent l'animation de la vie locale	VP en charge des affaires sociales, Chargé-e de coopération, Directrices des centres sociaux	P.53
V.A.3	Développement d'interactions entre politique culturelle et animation de la vie sociale et plus particulièrement en faveur des publics fragilisés	VP à la culture, Chargé-e de coopération, Technicienne du Service culturel	P.54

B. Inscrire l'action des centres sociaux dans une dynamique collective à l'échelle de CLT			
Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
V.B.1	Développement de coopérations entre les trois centres sociaux	VP en charge des affaires sociales Chargé-e de coopération en lien avec les directrices des centres sociaux	P.55
V.B.2	Création d'un événement fédérateur de l'animation de la vie sociale	VP en charge des affaires sociales, Chargé-e de coopération, Directrices des centres sociaux	P.56
V.B.3	Réflexion sur l'évolution du projet « Ludo » d'Espalion	VP en charge de la culture, Chargé-e de coopération, Coordinatrice Centre social d'Espalion-Estaing	P.57



VI- Définir une gouvernance et une organisation adaptées au projet

A- Asseoir la stratégie de Comtal Lot et Truyère en lien avec les communes membres-

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
VI.A.1	Réflexion sur les conditions de mise en œuvre et de financement de la compétence Enfance et Jeunesse	Les maires Chargé-e de coopération	P.59
VI.A.2	Engagement d'une démarche pour promouvoir l'emploi territorial et capter les compétences nécessaires aux métiers concernés par la CTG	VP en charge du développement économique et VP en charge de l'action sociale Chargé-e de coopération en lien avec la chargée de développement économique	P.61

B- Structurer les modalités de mise en œuvre du projet social

Ref	Intitulé des actions	Pilotage	Page
VI.B.1	Installation d'une coordination globale, pivot du projet CTG	Président et Directrice du Service Social de la Communauté de Communes	P.62
VI.B.2	Organisation de l'animation des réseaux de partenaires	Direction service Social Chargé-e de coopération	P.63
VI.B.3	Définition des modalités de suivi et d'évaluation de la CTG	VP en charge des affaires sociales Chargé-e de coopération	P.64



I- Adapter et élargir l'offre d'accueil PE aux besoins des familles et structurer les services à l'échelle intercommunale

A- Assurer un maillage équilibré et adapté de l'accueil petite enfance

1- Création d'un nouvel équipement de 50 places pour la crèche d'Espalion associée à des locaux adaptés pour le RPE

2- Définition d'un plan de développement de l'offre d'accueil globale intégrant le cas échéant une proposition d'accueil avec une plus grande amplitude horaire

B- Faciliter l'accès des familles aux modes de garde Petite Enfance

1- Structuration de l'action des RPE et valorisation de la mission Guichet Unique des RPE

2- Installation d'une gestion coordonnée des places d'accueil et une veille sur les besoins de garde des familles

C- Soutenir et accompagner les Assistantes Maternelles (AMA)

1- Maintien, développement et adaptation des actions des RPE

2- Réintroduction de haltes jeux délocalisées, plus de rayonnement sur le territoire

D- Développer les coopérations entre structures

1- Organisation coordonnée des temps d'analyse de pratique et de formation des professionnels-les

2- Réflexion pour un cadre de référence partagé par les professionnelles-ls de la Petite Enfance

I.A.1 Création d'un nouvel équipement de 50 places pour la crèche d'Espalion, associée à des locaux adaptés pour le RPE



Eléments de contexte :

- Suite à des défauts de conception des locaux situés initialement au sein du Pôle Enfance, la crèche d'Espalion a dû déménager en février 2020, pour une période transitoire, au sein de l'ancienne école Saint Hilarian, et un local a été mis à disposition du RPE au gymnase. La remise aux normes des locaux est complexe et leur configuration ne répond plus aux nouvelles normes pour ce type de structure d'accueil. La communauté de communes a donc décidé de créer un nouvel équipement pour la crèche et le RPE et d'étendre le nombre de places de 36 à 50 places.
- Malgré un taux de couverture supérieur au taux moyen départemental en matière d'accueil collectif (crèche), il n'en demeure pas moins que le besoin d'accueil est important sur l'ensemble du territoire, avec en début d'année 2022, près de 100 familles en liste d'attente sur l'ensemble des structures de la communauté de communes.

Résultats attendus :

- L'amélioration des conditions d'accueil des enfants, des parents et des AMA, conformément aux règles qui s'imposent dans ce domaine, comme des conditions de travail des professionnels-les
- Une plus grande capacité à répondre aux besoins de garde des familles

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Créer un nouvel équipement à proximité d'un axe de communication majeur de la communauté de communes afin de pouvoir desservir le maximum de familles
- Etendre la capacité d'accueil de la crèche de 36 à 50 places
- Associer des locaux pouvant fonctionner de manière autonome pour le Relais Petite Enfance du secteur
- Engager une réflexion sur l'amplitude horaire d'ouverture de la nouvelle crèche pour mieux répondre aux besoins des familles

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Plan de financement : coût total 2 659 000 €
 - CAF : 35,73 %
 - Etat : 15,04 %
 - Région : 3,76 %
 - Département : 9,03 %
 - MSA : 1,88 %
 - Autofinancement : 34,56 %

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- DGS

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- La Caf et la PMI
- Les professionnels-les concernés

La place des habitants :

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- La création d'un nouvel équipement conforme aux besoins et à la réglementation

Indicateurs de résultat :

- Une plus grande capacité d'accueil sur un secteur stratégique
- Des horaires d'accueil adaptés aux besoins des familles
- Des locaux adaptés au RPE

Indicateurs d'impacts :

- Une meilleure satisfaction des besoins des familles de l'ensemble du territoire

Échéance : 2022-2025



Eléments de contexte :

- Une population très active avec une forte amplitude horaire de garde (118h / mois en moyenne chez les AMA / Dpt : 99h), avec une part importante des ménages où les 2 parents travaillent (parents de moins de 3 ans 75,2 % / Dpt 59,2%), avec une évolution dans le rapport au travail et de plus en plus d'horaires de travail variables, et des besoins « au pied levé » pour le travail en intérim, les demandeurs d'emploi.
- Une forte demande d'accueil de la part des familles et des besoins non couverts, mais extension en cours de la capacité d'accueil de la crèche d'Espalion, projet de création d'une micro-crèche privée à Rodelle
- Des « points sensibles » repérés comme des lieux potentiels de développement de l'offre d'accueil : Campuac, Gabriac et Saint Côme d'Olt

Résultats attendus :

- L'amélioration de l'offre d'accueil du territoire en tenant compte des évolutions inhérentes aux contraintes de travail des familles et aux organisations horaires des entreprises du territoire
- La définition des modalités de développement éventuels de l'offre d'accueil : calendrier, caractéristiques de l'offre à mettre en place, type de structure, portage privé ou public ...

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Finaliser la réflexion sur les besoins horaires d'accueil en lien avec les entretiens menés avec les entreprises par le service économie de la communauté de communes et revisiter le cas échéant les horaires des structures ou créer une offre pour des besoins en horaires atypiques
- Instaurer au sein de la commission sociale un temps de travail sur l'évolution à apporter à l'offre d'accueil et les arbitrages à réaliser
- En s'appuyant sur les éléments du diagnostic, le tableau ci-joint, et après la mise en service de la nouvelle crèche d'Espalion et de la micro-crèche de Rodelle, et à l'appui des différents bilans d'activités des crèches, définir les modalités de développement éventuel de l'offre d'accueil : calendrier, caractéristiques de l'offre à mettre en place, type de structure, portage privé ou public ...

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP DGS et directrice service social
- Financements mobilisables en fonction des projets

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- DGS et directrice du service social avec l'appui de la conseillère technique Caf

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les communes concernées
- La Caf, la PMI, la MSA

La place des habitants :

- Concertation sur les besoins et information

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Réalisation d'un point sur les horaires d'ouverture des structures
- Evaluation des besoins d'élargissement de l'amplitude horaire d'accueil en lien avec les pratiques des entreprises du territoire
- Mise en place d'un temps de travail sur les modalités de développement de l'offre d'accueil

Indicateurs de résultat :

- Une proposition d'accueil avec des horaires adaptés et qui tient compte le cas échéant des besoins en horaires atypiques
- La définition d'un plan de développement de l'offre d'accueil

Indicateurs d'impacts :

- Une meilleure satisfaction des besoins des familles de l'ensemble du territoire
- Une attractivité renforcée

Échéance : 2023

	Points forts pour l'implantation d'une micro-crèche	Points faibles pour l'implantation d'une micro-crèche
CAMPUAC Nombre moyen des naissances du secteur (Campuac + Golinhac+ Espeyrac) sur 2018 à 2020 : 10	<ul style="list-style-type: none"> - 1 seule assistante maternelle sur le secteur - Seule commune du plateau qui dispose d'une école et d'un ALSH l'été : conforter la dynamique communale et desservir ce secteur géographique - Projet en cohérence avec des projets d'équipement de la commune : bibliothèque et logements intergénérationnels - Proximité avec une école 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur éloigné et sensiblement « isolé » avec des risques concernant la rentabilité de la structure - Faible possibilité de mobiliser un porteur privé : coût devant être assumé par la collectivité (Investissement et Fonctionnement) - Nécessité de faire un détour dans leur trajet pour les familles qui n'habitent pas le bourg
GABRIAC Desserte potentielle d'un secteur large, plus actifs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Positionnement stratégique à proximité d'un axe de communication desservant le territoire avec des flux domicile/travail : potentialité de rayonnement de la structure d'accueil au-delà de la commune - Secteur relativement attractif car facilement accessible et en proximité avec les bassins d'emploi et habité - Possibilité de mobiliser un porteur privé - Commune disposant d'une école 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribue à la concentration de l'offre sur le sud du territoire : risque de déséquilibre territorial ?
SAINT COME d'OLT Nombre moyen des naissances de la commune sur 2018 à 2020 : 11	<ul style="list-style-type: none"> - Un petit pôle de proximité qui sert un bassin de vie en lien avec les communes des territoires limitrophes : commerces, équipements... - Commune située sur axe de communication qui rejoint Espalion et la RD 988 vers Rodez - Des structures médico-sociales pourvoyeuses d'emplois - 2 écoles soit environ 120 enfants scolarisés et 1 ALSH l'été 	<ul style="list-style-type: none"> - Une forte proximité avec Espalion où le nouveau projet de crèche à 50 places est en cours - Possibilité moyenne à mobiliser un porteur de projet privé : éloignement relatif des grands bassins d'emploi, zone concurrentielle avec Espalion - La persistance d'un petit tissu d'Assistantes Maternelles avec des projets : installation, MAM...



Éléments de contexte :

- Les RPE constituent un point d'appui pour les familles pour trouver un mode de garde : information et orientation
- Aujourd'hui les RPE sur 3CLT fonctionnent principalement dans une approche plutôt sectorisée, avec peu de réflexion d'ensemble, ni de positionnement partagé des nouvelles dispositions nationales
- Un nouveau référentiel qui assoit le rôle des RPE avec la possibilité d'opter pour des missions renforcées dont celle du guichet unique
- Le Conseil Communautaire en date du 23 mai 2022, a décidé d'intégrer en régie l'ensemble des structures petite enfance. Cette décision va modifier en profondeur l'organisation de ce service à la population.

Résultats attendus :

- La mise en réseau des 3 RPE et structuration de leur action dans une vision coordonnée
- L'installation d'un guichet unique
- L'harmonisation des pratiques des RPE et du degré d'informations diffusées

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Redéfinir des périmètres d'intervention plus équilibrés des 3 RPE entre autres pour les secteurs de Campuac et Villecomtal
- Organiser des rencontres régulières entre RPE
- Lors du renouvellement des projets RPE avec la Caf, se positionner sur la mission Guichet Unique
- Mieux communiquer auprès des élus et des secrétaires de mairie sur les missions du RPE pour s'assurer d'une plus large orientation des familles vers ces structures
- Agir de manière coordonnée pour la mise à jour des données sur le site monenfant.fr
- Proposer un accompagnement aux AMA pour l'utilisation du site monenfant.fr (obligation de publier leurs disponibilités), via le conseiller numérique ou l'intervention des EEF, voire la possibilité de se déplacer à domicile pour un soutien
- Sur le site monenfant.fr, compléter et mettre à jour les infos relatives aux crèches du territoire, aux possibilités de garde à domicile, répertorier les actions parentalités

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération
- Bonus Territoire CTG
- Bonus supplémentaire de 3000 € par RPE pour engagement dans la mission renforcée Guichet Unique

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Direction service social

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les responsables RPE, les AMA...
- La Caf, la PMI
- Conseiller numérique et EEF

La place des habitants :

- Information aux familles et aux mairies

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- La redéfinition des périmètres d'intervention des RPE
- La mise en œuvre du Guichet Unique sur tout le territoire
- Au moins 1 formation pour les AMA sur l'utilisation du site monenfant.fr
- Au moins 3 rencontres par an des responsables RPE

Indicateurs de résultat :

- Un meilleur équilibre des différents secteurs d'intervention des RPE
- La mise à jour très régulière du site monenfant.fr avec toutes les informations du territoire
- Une harmonisation de l'information diffusée aux familles

Indicateurs d'impacts :

- Une meilleure capacité des familles à se repérer sur l'offre Petite Enfance et à trouver un mode de garde adapté

Échéance : 2023



Eléments de contexte :

- Accueil collectif : des demandes importantes avec des listes d'attente dans les crèches et les micro-crèches de Gages et La Loubière
- Des délais de réponses compliqués pour les familles en attente
- Une mixité sociale relative dans la fréquentation de certaines structures
- Des difficultés sur certaines structures à capter des contrats « courts » pour optimiser les disponibilités d'accueil
- Le Conseil Communautaire en date du 23 mai 2022, a décidé d'intégrer en régie l'ensemble des structures petite enfance. Cette décision modifie en profondeur l'organisation de ce service à la population.

Résultats attendus :

- La couverture des besoins de garde d'un maximum de familles
- Une meilleure coordination entre structures
- Une meilleure connaissance de la nature et de l'évolution des besoins de garde sur le territoire

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Installer des temps de coordination associant des élus, la coordinatrice Petite Enfance, les directrices de crèches afin de faire des points réguliers sur les demandes des familles et les capacités du pôle petite enfance à y répondre
- Faciliter les démarches des familles dans leur recherche : information, délais de réponse, orientation...
- Veiller à la mixité au sein des structures
- Assurer un lien avec les responsables des RPE et l'offre d'accueil individuel
- Installer un comité d'usagers dans chaque crèche pour associer les parents et recueillir leurs besoins et avis, les impliquer le cas échéant dans l'organisation de certains temps, et faire vivre ce comité d'usagers autour d'échanges conviviaux où les usagers peuvent contribuer à apporter leurs avis, leurs propositions
- Partager les informations disponibles au sein de l'observatoire mis en place à l'échelle départementale et ajuster si besoin l'offre d'accueil

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP Direction Service Social et directrices de structures

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Direction Service Social

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les responsables RPE, les AMA...
- La Caf, la PMI
- Conseiller numérique et EEF

La place des habitants :

- Information aux familles, concertation et implication des usagers

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Mise en place d'au moins 3 temps de coordination dédiés aux demandes de places en crèche
- Installation d'un comité d'usagers par crèche avec au moins 2 temps d'échange par an

Indicateurs de résultat :

- La réduction des listes d'attente dans les structures

Indicateurs d'impacts :

- Une meilleure couverture des besoins de garde du territoire
- Un service performant qui tient compte au mieux des besoins des familles
- Une implication des parents, atténuation de l'effet consommateurs de services

Échéance : 2023



Éléments de contexte :

- Les AMA, une offre d'accueil qui compte sur le territoire, tant comme mode de garde principal que comme mode de garde complémentaire ou périscolaire.
- Encore un attrait pour le métier d'AMA avec quelques installations ou projets d'installation
- L'émergence significative des MAM : une diversification de l'offre d'accueil, une profession en mutation avec les perspectives d'un parcours professionnel
- 3 RPE pour 1 territoire avec 3 référentes EJE de proximité, qui développent jusqu'alors une approche plutôt sectorisée
- Un service qui sera géré en régie à compter du 1er janvier 2023

Résultats attendus :

- Une approche coordonnée des actions des RPE
- La valorisation et la promotion du métier d'assistant-e maternel-le
- Le développement de projets d'installation des AMA comme des MAM avec une veille sur la pérennisation de ces dernières
- Le maintien des AMA du territoire en activité

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Mettre en place des temps de travail coordonnés avec les responsables des RPE pour partager et développer une approche globale de la déclinaison des missions des RPE (moins une approche que sectorisée)
- Valoriser auprès du public les formations que les AMA suivent et faire valoir leur démarche de professionnalisation, mettre en avant leurs compétences : information aux parents, réseaux sociaux des RPE, site internet de 3CLT, articles de presse...
- Etudier l'opportunité d'inscrire dans le contrat 1 ou 2 jours de formation par an pour faciliter leur participation
- Accompagner les AMA qui souhaitent s'installer s'orienter vers des MAM :
 - Un accompagnement technique de la part des RPE en complément de celui de la PMI afin d'aider à maintenir le cap, intégrer la dynamique territoriale avant la mise en place effective du projet
- Faire connaître les soutiens disponibles : informations ciblées aux AMA, site internet 3CLT, repérage et accueil systématique des porteurs-euses de projet ...
- Mettre en place des temps d'analyse de pratique sur l'ensemble du territoire avec des groupes de 8 à 10 AMA

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération et animatrices RPE

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les responsables RPE, les AMA, les porteurs-euses de projet
- La Caf, la PMI

La place des habitants :

- Information aux familles

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Au moins 1 temps de travail coordonné sur les actions à déployer pour la valorisation, la promotion et le soutien des AMA dans leur pratique et leur projet
- Au moins 2 actions de communication sur les formations suivies par les AMA et les soutiens disponibles aux porteurs-euses de projet

Indicateurs de résultat :

- Intégration au contrat des AMA des absences pour formation : 1 ou 2 jours/an
- Accompagnement d'au moins 3 projets d'installation ou MAM
- Mise en place au moins d'une action d'analyse de pratique par an pour le territoire

Indicateurs d'impacts :

- Une meilleure reconnaissance du métier d'AMA et le maintien voire le développement des effectifs
- Une plus grande diversité de l'offre de garde sur le territoire

Échéance : 2023



Eléments de contexte :

- Les AMA, une offre d'accueil qui compte sur le territoire, tant comme mode de garde principal que comme mode de garde complémentaire ou périscolaire
- Les RPE, une ressource pour les familles pour trouver un mode de garde : information et orientation
- Les haltes jeux, des espaces pour développer du lien avec et entre les AMA et les soutenir dans l'exercice de leur métier, la possibilité d'exister au plus près des familles
- A ce jour, il n'existe plus de haltes jeux délocalisées dans les communes du fait de la crise sanitaire : une itinérance à repenser en lien avec les besoins et les locaux mobilisables et les conditions de mise en œuvre de ces haltes jeux

Résultats attendus :

- Le déploiement d'actions au plus près des publics : AMA et parents
- Une plus grande mobilisation de ceux-ci
- Une meilleure visibilité des RPE

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Etablir un état des lieux des besoins auprès des parents, des assistantes maternelles et des animatrices RPE
- Répertorier les locaux disponibles et adaptés dans les communes et développer des partenariats avec certaines structures comme les médiathèques, envisager les moyens matériels
- Définir un calendrier des haltes jeux délocalisées en maintenant une régularité dans les rendez-vous et en tenant compte de la nouvelle définition des secteurs d'intervention (fiche I-B-1)
- Communiquer auprès des intéressés
- Réaliser un bilan semestriel des haltes jeux délocalisées et ajuster si nécessaire

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération et animatrices RPE
- Mise à disposition de locaux adaptés dans les communes
- Voir acquisition véhicule

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les responsables RPE, les AMA....
- La Caf, la PMI
- Les communes

La place des habitants :

- Consultation et information des parents et des AMA

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Un état des lieux des besoins, des locaux mobilisables et des partenariats possibles
- La réalisation et la diffusion d'un calendrier des haltes jeux

Indicateurs de résultat :

- La mise en place d'au moins 3 haltes jeux délocalisées par trimestre
- la participation d'au moins 3 nouvelles AMA aux haltes jeux

Indicateurs d'impacts :

- Une meilleure visibilité des RPE
- Une meilleure implication des parents et des AMA

Échéance : 2023



Eléments de contexte :

- Aujourd'hui 5 crèches constituent l'offre d'accueil collectif pour 3 CLT, gérées dès le 1er janvier 2023 en régie et abritent plus de 30 ETP
- Dans l'ensemble, des outils mobilisés pour assurer le renouvellement des approches éducatives et pédagogiques au sein de chaque structure
- Une obligation de mettre en place des séances d'analyse de pratique pour chaque professionnel-le soit au moins 6 heures annuelles dont 2 heures par quadrimestre, animées par des intervenants extérieurs
- La nécessité d'installer le pôle petite enfance et de développer une approche plus globale de la gestion des ressources humaines à l'échelle du territoire : recrutement, formation, remplacement

Résultats attendus :

- L'amélioration de la qualité d'accueil par la professionnalisation continue des équipes
- Une plus grande interconnaissance au sein des équipes et entre structures
- L'instauration d'une gestion RH coordonnée au sein du pôle Petite Enfance

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- S'appuyer sur les pratiques pré-existantes au sein des structures
- **Analyse de pratique**
 - Organiser des séances d'analyse de pratique internes à chaque structure et 1 séance annuelle d'analyse thématique ou plus transversale qui puisse être partagée par des professionnels-les issus-es de structures différentes, voire y associer des AMA qui le souhaiteraient
 - Distinguer le personnel encadrant des enfants et les directions
 - Prévoir des temps de travail en commun
- **Formation**
 - Poursuivre la mise en commun des formations, voire à mettre en place 1 ou 2 formations en intra
 - Permettre et encourager la formation individuelle et intégrer celle-ci au plan de formation de la collectivité
 - Valoriser auprès des familles ces actions de professionnalisation

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP Chargé-e de coopération en lien avec le Service RH de la communauté de communes
- Le Cnfpt

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération en lien avec les responsables de structure

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les responsables des crèches, le service RH
- Cnfpt
- La Caf, la PMI, la coordinatrice de la CPTS...

La place des habitants :

- Information aux familles

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- La mise en place de séances d'analyse de pratique dans chaque structure
- La mise en place d'au moins une séance d'analyse de pratique partagée
- La mise en place d'au moins 1 action de formation partagée

Indicateurs de résultat :

- La participation de toutes les professionnels-les à au moins 1 séance d'analyse de pratique
- La participation d'au moins 50% des professionnels-les à une action de formation

Indicateurs d'impacts :

- La structuration du pôle Petite Enfance et la mise en cohérence des approches professionnelles
- Une plus grande qualité de service aux familles

Échéance : à partir de 2023



Eléments de contexte :

- Dans l'ensemble, des outils mobilisés pour assurer le renouvellement des approches éducatives et pédagogiques au sein des structures
- Des partenariats initiés entre les différentes structures, crèches et RPE
- Une cohésion territoriale à construire et une meilleure visibilité des services et activités disponibles sur Comtal Lot et Truyère dans le cadre de la gestion en régie, fixée au 1^{er} janvier 2023

Résultats attendus :

- La définition d'un cadre de référence commun qui sert les professionnels-les, comme la relation aux familles
- La mise en cohérence de l'action des crèches de 3CLT et la structuration du pôle Petite Enfance

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Organiser un groupe de travail et projeter des réunions de travail
- Etablir un état des lieux des documents cadres et pratiques existantes au sein de chaque structure
- Consulter les comités d'usagers des crèches ou les parents utilisateurs
- Repérer des cas pratiques qui permettent d'illustrer des situations
- Définir un socle commun au travers d'un projet éducatif partagé au sein du pôle Petite Enfance et qui pourra être décliné au sein de chaque structure : les grandes orientations, principes qui s'appliquent dans toutes les crèches du territoire
- Mettre en place une formation pour aider la mise en œuvre du projet et impulser celui-ci
- Faire valider ce projet éducatif par les élus
- Valoriser cet outil auprès des familles : communiquer

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP directrice service social avec l'appui des responsables de crèche
- Formation cnft

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Directrice service social

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les responsables des crèches
- Cnft ou autre organisme de formation

La place des habitants :

- Consultation et information aux familles

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Installation d'un groupe de travail et organisation d'au moins 3 réunions de travail autour du projet éducatif
- Réalisation d'un état des lieux
- Consultation des familles
- La mise en œuvre au moins d'une action de communication autour du projet

Indicateurs de résultat :

- Formalisation d'un projet éducatif partagé par les crèches de 3CLT

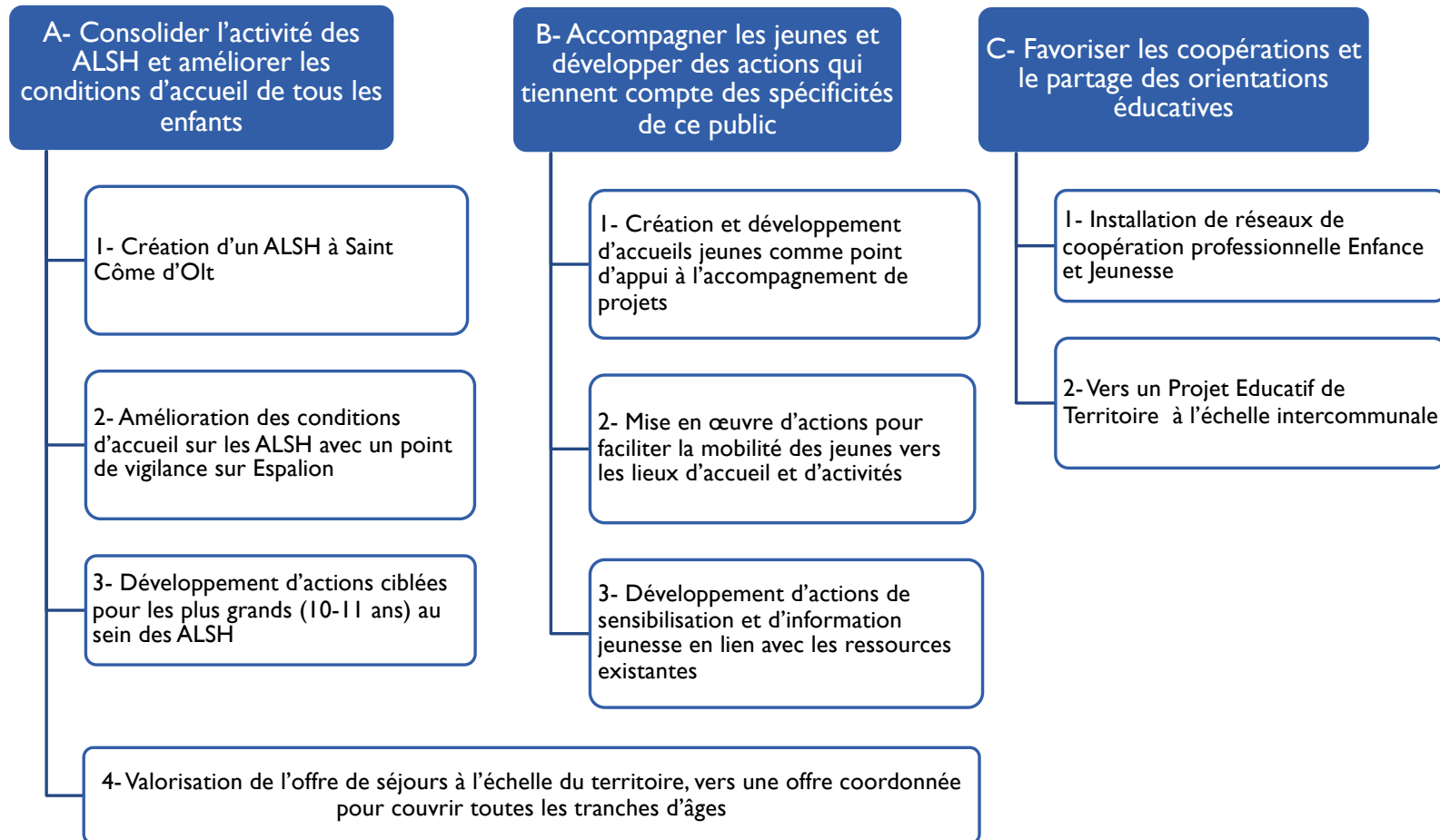
Indicateurs d'impacts :

- La structuration du pôle Petite enfance et la mise en cohérence des fonctionnements de structure et pratiques professionnelles
- La valorisation des services aux familles

Échéance : 2024



II- Conforter les actions menées en direction de l'enfance et la jeunesse dans une approche mieux coordonnée





Eléments de contexte :

- La commune de Saint Côme, située en proximité d'Espalion, abrite près de 1400 habitants et dispose de 2 écoles.
- A ce jour, les enfants sont accueillis durant l'année sur l'ALSH d'Espalion, soit 20% des effectifs ; un accueil de loisirs est organisé sur la commune l'été par le Centre Social d'Espalion, et accueille une vingtaine d'enfants.
- Parallèlement, l'accueil de loisirs d'Espalion, géré par le Centre Social, doit faire face à plusieurs difficultés : des locaux trop étroits et donc l'organisation de l'accueil sur 2 sites avec 2 agréments, moins de 6 ans et plus de 6 ans, la difficulté à satisfaire toutes les demandes...
- La création d'un accueil de loisirs à Saint Côme d'Olt semble donc correspondre à un besoin.

Résultats attendus :

- L'élargissement de l'offre d'accueil sur le secteur d'Espalion
- La satisfaction des besoins d'accueil des familles de Saint-Côme d'Olt
- La consolidation de la dynamique de petit pôle de proximité portée par Saint Côme d'Olt

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Définir conjointement les modalités de fonctionnement potentielles pour un accueil de loisirs sur la commune de Saint Côme d'Olt :
 - possibilités offertes par les locaux scolaires et les besoins de rangement,
 - modalités de cohabitation avec le personnel des écoles,
 - l'encadrement des enfants : comment consolider au mieux les emplois, mutualisation possible avec des emplois de la commune
 - modalités d'entretien des locaux
 - répartition financière des coûts
- Envisager dans un premier l'accueil sur le temps des vacances scolaires : été et petites vacances ; en fonction de la fréquentation envisager progressivement un accueil le mercredi
- Matérialiser la présence de l'accueil de loisirs à l'entrée de l'école avec un panneau d'information aux familles
- Organiser un point régulier avec le personnel des écoles (mairie et enseignants) pour faciliter la cohabitation et éviter les tensions

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Soutien financier de la Caf et de la MSA
- % ETP Directrice Centre Social Espalion Estaing, avec un appui possible du chargé-e de coopération

Les référents-pilotes de l'action :

- Le maire de Saint Côme d'Olt
- La directrice du Centre Social d'Espalion

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Chargé-e de coopération CTG
- SDJES, PMI, Caf, MSA
- Le personnel des écoles

La place des habitants :

- Consultation et information, implication dans certaines actions

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- La définition des modalités de fonctionnement de l'accueil de loisirs demain sur la commune de Saint Côme
- A minima une réunion de concertation avec le personnel des écoles
- Des actions de communication auprès des familles : information dans les cartables, panneau à l'entrée de l'école, sites de la commune, 3CLT, Centre Social...

Indicateurs de résultat :

- L'ouverture de l'accueil de loisirs à partir des petites vacances de Toussaint, et pour toutes les vacances scolaires

Indicateurs d'impacts :

- L'amélioration de l'offre d'accueil sur le secteur d'Espalion
- La contribution à l'attractivité du territoire et la consolidation de la position de Saint Côme comme petit pôle de proximité

Échéance : 2022



Eléments de contexte :

- Il existe 8 sites ALSH en tout sur la Communauté de communes dont 2 fonctionnent uniquement l'été ; cette compétence relève aujourd'hui des communes et les associations gèrent en fonction des moyens octroyés par chaque collectivité.
- Certains sites ne sont pas en mesure de répondre à toutes les demandes (Espalion, parfois Bozouls...), avec des agréments limités pour les moins de 6 ans et parallèlement des demandes importantes d'accueil de petits (Espalion, Entraygues...)
- Certains sites sont plus fragiles, avec des difficultés de fonctionnement sur certains : locaux, équipe, effectifs, moyens financiers ...
- L'ALSH de Bozouls de son côté bénéficie dès l'été 2022 de nouveaux locaux

Résultats attendus :

- La possibilité pour chaque site de répondre convenablement à la demande des familles
- La consolidation de chaque site avec entre autres l'amélioration des conditions de fonctionnement
- Progressivement l'instauration d'une vision d'ensemble de ce service à la population

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Etablir un état des lieux détaillé des modalités de fonctionnement de chaque site et repérer les difficultés : locaux, équipe, effectifs, moyens financiers ...
- Présenter et donner à comprendre aux élus les difficultés rencontrées par les ALSH et les solutions envisagées (voir fiche VI.A.1), et les leviers mobilisables

ALSH Espalion :

- Améliorer les conditions d'accueil pour les moins de 6 ans :
 - Point avec le personnel de l'école, les élus de la commune et l'équipe pour permettre l'utilisation de plus d'espace (local sieste entre autres)
 - Voir le cas échéant à étendre l'agrément si les conditions le permettent pour absorber les demandes d'accueil
 - Restaurer les locaux dédiés du pôle Enfance, et permettre à terme d'intégrer l'accueil de loisirs maternel : 1 seul site avec des locaux adaptés

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération en lien avec les responsables ALSH et les associations gestionnaires
- Pour les projets d'aménagement, soutien financier Caf, MSA, voir quelles modalités de contribution des autres communes

Les référents-pilotes de l'action :

- Les maires et responsables des associations gestionnaires
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- PMI, SDJES, Caf, MSA
- Le personnel des écoles pour certains sites

La place des habitants :

Information, consultation et implication des familles

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- La réalisation d'un état des lieux
- Une présentation au groupe d'élus mobilisés sur le sujet
- Espalion : une rencontre avec le personnel des écoles et les élus

Indicateurs de résultat :

- Plus de locaux dédiés à l'ALSH moins de 6 ans sur Espalion
- Un soutien aux sites les plus fragiles (Entraygues)

Indicateurs d'impacts :

- L'amélioration des conditions d'accueil des enfants et la possibilité d'accueillir plus d'enfants
- Une plus grande cohérence des services dédiés à la population à l'échelle de 3CLT

Échéance : 2023 / ALSH Espalion : 2022-2024



Eléments de contexte :

- Les plus grands, la tranche d'âges intermédiaire 10-11 ans, ne se retrouvent pas dans l'offre accueil de loisirs qui semble ne plus être adaptée
- Certains ALSH mènent une réflexion pour ne pas perdre le lien avec cette tranche d'âges, d'autant que des actions jeunesse se dessinent à plusieurs points du territoire
- A ce jour pas de réflexion commune des ALSH sur la façon d'aborder la problématique des 10-11 ans

Résultats attendus :

- La prise en compte des besoins et la fidélisation de ce public
- Une approche globale de l'offre d'accueil et des passerelles progressives vers les actions jeunesse

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Installer des groupes spécifiques à cette tranche d'âges dans les accueils de loisirs
- Développer pendant les vacances, mais aussi le mercredi des journées spécifiques, des formes de stage avec une approche sur l'autonomie sur des thématiques variées comme la diversité culturelle, les manga, la 3D...
- Associer progressivement les enfants à la programmation (cf démarche avec les ados)
- Les animateurs ados pourraient encadrer les grands le mercredi matin
- Mobiliser des intervenants et mutualiser ceux-ci sur plusieurs accueils de loisirs
- Faciliter le partage entre ALSH des pratiques dans ce domaine

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération
- Encadrement ALSH
- Voir quelles modalités de contribution des autres communes

Les référents-pilotes de l'action :

- Les maires et responsables des associations gestionnaires
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- SDJES, Caf
- Les animateurs-trices jeunesse
- Les bénévoles des associations gestionnaires impliquées sur cette thématique

La place des habitants :

- Information, consultation et implication du public ciblé
- Information des familles

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Mise en place au moins de 3 actions spécifiques au sein de chaque ALSH
- Mise en place d'une action mutualisée

Indicateurs de résultat :

- Augmentation de la fréquentation des plus grands

Indicateurs d'impacts :

- Une offre d'accueil complète qui tient compte des besoins spécifiques de chaque tranche d'âges
- Une plus grande cohérence dans les actions des ALSH

Échéance : 2022 -2026

II.A.4 Valorisation de l'offre de séjours à l'échelle du territoire, vers une offre coordonnée pour couvrir toutes les tranches d'âges



Eléments de contexte :

- La plupart des accueils de loisirs organise des séjours, particulièrement durant la période estivale ;
- Les séjours sont l'occasion pour les enfants de vivre une expérience collective hors de leur cadre de vie habituel qui encourage à l'autonomie ;
- L'organisation de ces séjours ne fait l'objet d'aucune coordination entre les structures, ni communication commune ;
- Les familles du territoire ne disposent pas d'une vision globale de l'offre dans ce domaine

Résultats attendus :

- Une meilleure coordination de l'offre de séjours
- Une offre variée et complète qui couvre l'ensemble des tranches d'âges
- Une meilleure communication auprès des familles et la circulation des publics sur le territoire intercommunal

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Dans le cadre de la coordination du réseau des accueils de loisirs :
 - Partager les dates, lieux, et types de séjours organisés
 - Peu à peu approfondir collectivement la valeur éducative des séjours
 - Développer des actions pour mobiliser des animateurs séjours
 - Mutualiser les compétences et structurer une offre qui couvre l'ensemble des tranches d'âges
- Ouvrir les séjours à l'ensemble des familles de la communauté de communes
- Organiser une communication commune pour l'ensemble des séjours : sites internet 3CLT, associations, communiqués de presse, présentation de l'offre de séjour lors de réunions parents...
- Rendre compte de l'expérience des séjours et valoriser l'expérience des enfants

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération
- voir quelles modalités de contribution des autres communes

Les référents-pilotes de l'action :

- Les maires et responsables des associations gestionnaires
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- SDJES, Caf, MSA...
- Les responsables des ALSH

La place des habitants :

- Information, consultation, voire implication des familles et des jeunes dans la mise en œuvre des séjours

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Au moins 1 réunion par an de coordination des ALSH consacrée aux séjours
- La mobilisation d'équipe d'animateurs sur les séjours
- La réalisation d'une plaquette commune

Indicateurs de résultat :

- Une offre territoriale qui couvre toutes les tranches d'âges et qui s'inscrit dans un calendrier coordonné
- Un taux de remplissage des séjours de 80 % minimum

Indicateurs d'impacts :

- Une offre coordonnée et valorisée des séjours à l'échelle de 3CLT
- Une plus grande cohérence des services à la population
- Un sentiment d'appartenance à 3CLT renforcé

Échéance : 2023



Eléments de contexte :

- Des accueils jeunes qui se structurent, une mobilisation nouvelle : Centres Sociaux d'Entraygues et Bozouls des temps d'accueil existants, en projet au Centre Social d'Espalion, des initiatives portées sur les communes (La Loubière, Saint Côme, AFR de Gages avec des groupes de jeunes constitués...).
- Des accueils qui se développent dans les 3 principaux bourgs avec des moyens dédiés très différents d'un site à l'autre ; un développement qui ne se pense pas de manière coordonnée.

Résultats attendus :

- La prise en compte de la jeunesse sur un territoire en pleine expansion
- Des propositions accessibles qui répondent au mieux aux attentes et besoins des jeunes
- Développement des capacités d'autonomie des jeunes

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Consolider les projets d'accueil à l'œuvre sur les 3 bourgs avec l'appui d'un référent jeunesse sur chaque site :
 - Entraygues : élargir les temps d'accueil et disposer d'un local adapté et identifié
 - Bozouls : mise en œuvre du projet d'accueil avec l'ouverture du nouvel équipement
 - Espalion : construire le projet d'accueil avec les jeunes du territoire
- Envisager des temps d'ouverture des accueils adaptés et suffisants :
 - En termes d'amplitude : vendredi soir, mercredi après-midi et samedi, ainsi que pendant les vacances
 - En termes de tranches d'âges : moins de 14 ans et plus de 14 ans
- Progressivement mise en autonomie de groupes pour élaborer un projet
- Rester attentifs aux habitudes et besoins de la jeunesse du territoire, y compris dans les autres communes que les bourgs centres ; penser le rayonnement des actions jeunesse au-delà des bourgs centres.
- Prévoir des temps de coordination sur les questions de la jeunesse
- Faciliter les rencontres entre jeunes du territoire : tournoi de jeux, sorties culturelles communes, grands jeux ...
- Développer des actions communes et communiquer

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- 3 postes animateurs référents jeunesse : % ETP à définir en fonction des moyens dédiés à minima par les 3 communes concernées ; veiller à la mixité de genre des animateurs référents.
- Cofinancement : Caf, MSA, voir quelles modalités de contribution des autres communes
- Coordination : % ETP chargé-e de coopération

Les référents-pilotes de l'action :

- Les maires ou adjoints en charge de la jeunesse,
- Directrices des Centres Sociaux et la chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Coordinatrices Enfance/Jeunesse, les animateurs référents jeunesse
- Les communes du territoire
- La Caf, MSA, SDJES, CD 12,
- Les parents, le tissu associatif local

La place des habitants :

- Co-construction des accueils avec les jeunes ciblés, information et mobilisation des familles

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- 3 accueils jeunes structurés et accessibles sur le territoire 3CLT
- A minima 1 rencontre annuelle de coordination sur les questions de la jeunesse

Indicateurs de résultat :

- L'accueil régulier d'au moins 12 jeunes sur chaque site
- La mise en autonomie d'au moins un groupe par site autour d'un projet
- Au moins une action commune aux 3 accueils jeunes par an

Indicateurs d'impacts :

- Un plus grand sentiment d'appartenance au territoire de la part des jeunes
- Une dynamique de territoire confortée

Échéance : 2023



Éléments de contexte :

- Des problèmes de mobilité chez les jeunes qui restent dépendants des parents dans leurs déplacements
- Des freins à la mobilité repérés : le manque et la méconnaissance des transports en commun, un manque de sécurisation des voies de circulation pour permettre une mobilité en autonomie sur certains parcours, l'absence d'auto-école sur le secteur d'Enraygues...
- Un manque d'activités sportives pour les jeunes sur les secteurs les plus éloignés...
- Des jeunes identifiés dans les villages accueils jeunes prévus dans les 3 principaux bourgs centres ; la nécessité de faciliter l'accessibilité des jeunes des autres communes à ces accueils

Résultats attendus :

- Une meilleure accessibilité aux activités et accueils jeunes et un rayonnement optimal des actions jeunesse
- Une mobilité facilitée pour les jeunes

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Instaurer un groupe de travail intégrant des jeunes et des parents sur cette question de la mobilité pour explorer les différentes pistes et projeter des expérimentations en tenant compte des spécificités de chaque secteur géographique:
 - Mise en place d'une offre de transport en tenant compte de l'existant et des pratiques sur chaque secteur géographique
 - Sur le secteur d'Espalion, voire à élargir la desserte de la navette Nav'Olt en lien avec des besoins ou pratiques identifiées
 - Structurer des réseaux de parents pour inciter au covoiturage parental et diffuser l'information (réseaux sociaux type groupe whatsapp, plaquette...)
 - Mutualisation de moyens de transport : utilisation des minibus disponibles, ...
 - In fine, valoriser et communiquer sur les moyens existants (transports, covoiturage parental...), accompagner les jeunes à explorer ces différents moyens, identifier des itinéraires
- Envisager des actions délocalisées, ou des accueils itinérants pour les jeunes
- Intégrer les questions de mobilité 2 roues dans les aménagements du territoire, entre autres sur certains parcours type Saint-Côme / Espalion
- Faciliter l'accès au permis de conduire pour les jeunes, voire disposer d'une petite flotte de 2 roues pour faciliter les déplacements des jeunes entre autres pour les plus grands : accès à la formation, l'emploi, démarches....

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération
- Selon les actions, recherche de financement (innovation, expérimentation...)

Les référents-pilotes de l'action :

- Les maires ou adjoints en charge de la jeunesse
- Chargé-e de coopération en lien avec les responsables de structures

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les communes
- Directrices Centres Sociaux, Coordinatrices Enfance/Jeunesse, Référents Jeunesse, EEF, Mission Locale
- Caf, MSA, SDJES, CD12

La place des habitants :

- Implication des jeunes et de parents à la réflexion et à la recherche de solution pour adapter au mieux les réponses

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Installation d'un groupe de travail sur les questions de mobilité de la jeunesse
- Au moins 2 jeunes et 1 parent associés à la réflexion par secteur géographique

Indicateurs de résultat :

- Mise en place d'au moins une action nouvelle en faveur de la mobilité des jeunes
- Mise en place d'actions de communication pour valoriser les moyens existants

Indicateurs d'impacts :

- Une plus grande autonomie des jeunes dans leurs déplacements
- Une dynamique de territoire renforcée comme territoire de vie pour les jeunes

Échéance : 2024



Eléments de contexte :

- Au-delà des loisirs les jeunes sont confrontés dans leur parcours à certain nombre de questionnements qui les emmènent progressivement vers la vie d'adulte et l'autonomie
- Il existe sur le territoire, un certain nombre de ressources qui méritent d'être valorisées (mobilisées) auprès de ce public : Relais Info Jeunesse (RIJ), Espaces Emploi Formation, Campus Connecté, Actions santé, égalité de genre ...

Résultats attendus :

- L'optimisation des compétences, ressources, et dispositifs existants sur le territoire
- La prise en compte des préoccupations de la jeunesse au-delà des loisirs éducatifs en lien avec les sujets d'actualité et les évolutions sociétales
- L'élargissement des publics touchés chez les jeunes

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Au sein du réseau jeunesse :

- Recenser les ressources existantes et disposer d'une vision commune de celles-ci, construire une culture commune entre autres parmi les référents jeunesse
- Faciliter les relations entre les différents acteurs du territoire
- A partir des besoins, attentes repérées auprès des jeunes, proposer des actions en lien avec leurs sujets de préoccupations : intervenants, films, débats, stages, journée de prévention sur un thème ...
- Valoriser la présence du RIJ, permettre au RIJ d'aller plus vers les jeunes

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération

Les référents-pilotes de l'action :

- Les maires ou adjoints en charge de la jeunesse
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Coordinatrices Enfance/Jeunesse, référents jeunesse
- EEF, MSD / CD12, Campus connecté, Mission Locale, CPTS, SDJES, CIDFF, La maison des ados, Planning Familial

La place des habitants :

- Mobilisation et implication des jeunes dans le choix, voire l'organisation des actions

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Réalisation d'un recensement partagé des ressources et dispositifs mobilisables

Indicateurs de résultat :

- A minima une action de sensibilisation / prévention par an et par secteur géographique

Indicateurs d'impacts :

- L'optimisation des ressources existantes
- Une culture professionnelle des référents jeunesse contextualisée
- La prise en compte de la jeunesse dans sa complexité

Échéance : 2024



Eléments de contexte :

Enfance :

- Avec 8 sites d'accueil de loisirs et une vingtaine d'animateurs permanents, les accueils de loisirs assurent un maillage du territoire
- Ces structures sont souvent confrontées aux mêmes problématiques et sont amenées à développer des actions similaires ; toutefois il existe peu de coopérations entre les différentes structures

Jeunesse :

- Le bassin de vie des jeunes s'élargit au fur et à mesure qu'ils grandissent
- L'émergence des actions jeunesse à différents points du territoire laisse à penser qu'il pourrait être bénéfique que les acteurs partagent leurs réflexions, voire créent des coopérations dans ce domaine pour mailler correctement le territoire, trouver des complémentarités et optimiser les moyens qui sont ou seront déployés

--> Le territoire a tout à gagner aujourd'hui de construire une cohérence territoriale des actions Enfance-Jeunesse au-delà de la répartition des compétences, mais plus en partant du point de vue des publics et des pratiques professionnelles

Résultats attendus :

- Une meilleure cohérence territoriale à l'échelle de 3 CLT des actions Enfance – Jeunesse dans l'intérêt des familles, même si ces compétences relèvent aujourd'hui de l'échelon communal,
- Une meilleure interconnaissance des professionnels
- Le développement des échanges de pratique, d'actions communes et de partenariats structurés

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Structurer et organiser les réseaux professionnels animateurs ALSH et acteurs jeunesse : cadrage assuré par le-la chargé-e de coopération et les coordinatrices Enfance – Jeunesse de chaque centre social et la directrice ALSH de Gages :
 - Définir des thématiques ou objet qui fédèrent en se référant entre autres aux fiches actions du présent projet
 - Fixer quelques règles de fonctionnement : ordre du jour, liste des participants, compte-rendu et diffusion, opérationnalité des décisions...
- Projeter des rencontres des acteurs : 2 par an pour l'Enfance et idem pour la Jeunesse
- La définition d'actions communes

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération et coordinatrices Enfance –Jeunesse
- Intégration dans la fiche de poste des responsables ALSH et des référents jeunesse

Les référents-pilotes de l'action :

- Les maires ou adjoints en charge de la jeunesse
- Chargé-e de coopération en lien avec les Responsables Enfance-Jeunesse

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Elus en charge de l'enfance et la jeunesse
- Centre sociaux (administrateurs et direction), les responsables ALSH et référents jeunesse
- Les acteurs de l'enfance et la jeunesse du territoire
- Caf, MSA, PMI, SDJES...

La place des habitants :

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Une réunion de cadrage par an à minima chargé-e de coopération et coordinatrices EJ
- 2 réunions par an pour l'Enfance et idem pour la Jeunesse

Indicateurs de résultat :

- Au moins une action commune Enfance par an
- Au moins une action commune Jeunesse par an

Indicateurs d'impacts :

- Une plus grande cohérence territoriale des actions Enfance / Jeunesse

Échéance : 2023



Eléments de contexte :

- Il existe un Projet Educatif De Territoire (PEDT) sur 3 communes (Gages, Bozouls et Entraygues), et un plan mercredi sur Entraygues
- A l'échelle du territoire, les accueils de loisirs ne disposent pas d'un cadre de référence commun
- Certains maires soulignent la plus value apportée pour les enfants et les familles par la mise en place d'activités structurées sur les temps périscolaires ; d'autres aimeraient engager une réflexion sur cette question afin de valoriser et soutenir les écoles de leur commune.
- Le plan mercredi, levier potentiel pour soutenir la mise en œuvre de temps éducatifs de qualité en lien avec les ressources du territoire, est un dispositif encore peu mobilisé sur 3 CLT

Résultats attendus :

- La co-construction d'orientations communes aux différents ALSH à l'échelle du territoire intercommunal tout en tenant compte des spécificités de chaque secteur et structure
- Une plus grande cohérence dans l'organisation de la journée de l'enfant en tenant compte entre autres de la journée scolaire
- La valorisation et le soutien des écoles du territoire et plus particulièrement des écoles des villages, plus fragiles

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Inscrire ce travail dans le cadre du réseau des ALSH en associant des parents, et au moins ponctuellement les acteurs de l'école et les élus des communes
- Partager et mettre en commun les projets éducatifs de chaque structure et identifier les valeurs et principes éducatifs communs
- Elargir la réflexion en lien avec le milieu scolaire pour rechercher les complémentarités éducatives et identifier les besoins dans ce domaine
- Approfondir les questions d'inclusion de tous les enfants, la valorisation des ressources du territoire, et l'amélioration de la qualité des activités éducatives
- Formaliser un projet éducatif de territoire (PEDT) qui tient compte des spécificités de chaque secteur géographique
- Développer des plans mercredis ou un plan mercredi intercommunal
- Communiquer largement sur le PEDT auprès des familles et des partenaires
- Faire vivre le PEDT

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération avec si besoin l'appui d'un prestataire extérieur
- Mobilisation des coordinatrices Enfance / Jeunesse, des responsables des ALSH et des élus municipaux en charge des affaires scolaires-enfance
- Financements dédiés Caf et/ou SDJES et MSA

Convention Territoriale Globale

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales en lien avec les maires
- Chargé-e de coopération en lien avec les responsables Enfance-Jeunesse

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Elus-es en charge de l'enfance et des affaires scolaires
- Centre sociaux (administrateurs et direction), les responsables ALSH
- Les directeurs d'écoles, des représentants de l'éducation nationale, les associations de parents d'élèves, le personnel des écoles
- Caf, MSA, CD12, SDJES....

La place des habitants : Association et implication des parents

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- A minima 3 temps de travail dédiés entre coordinatrices E/J et responsables ALSH : mise en commun des projets / valeurs et principes éducatifs partagés / pistes d'amélioration pour PEDT
- A minima 2 temps de travail avec les acteurs de la journée scolaire : état des lieux et pistes d'amélioration

Indicateurs de résultat :

- La formalisation d'un PEDT intercommunal et la mise en œuvre d'un Plan Mercredi

Indicateurs d'impacts :

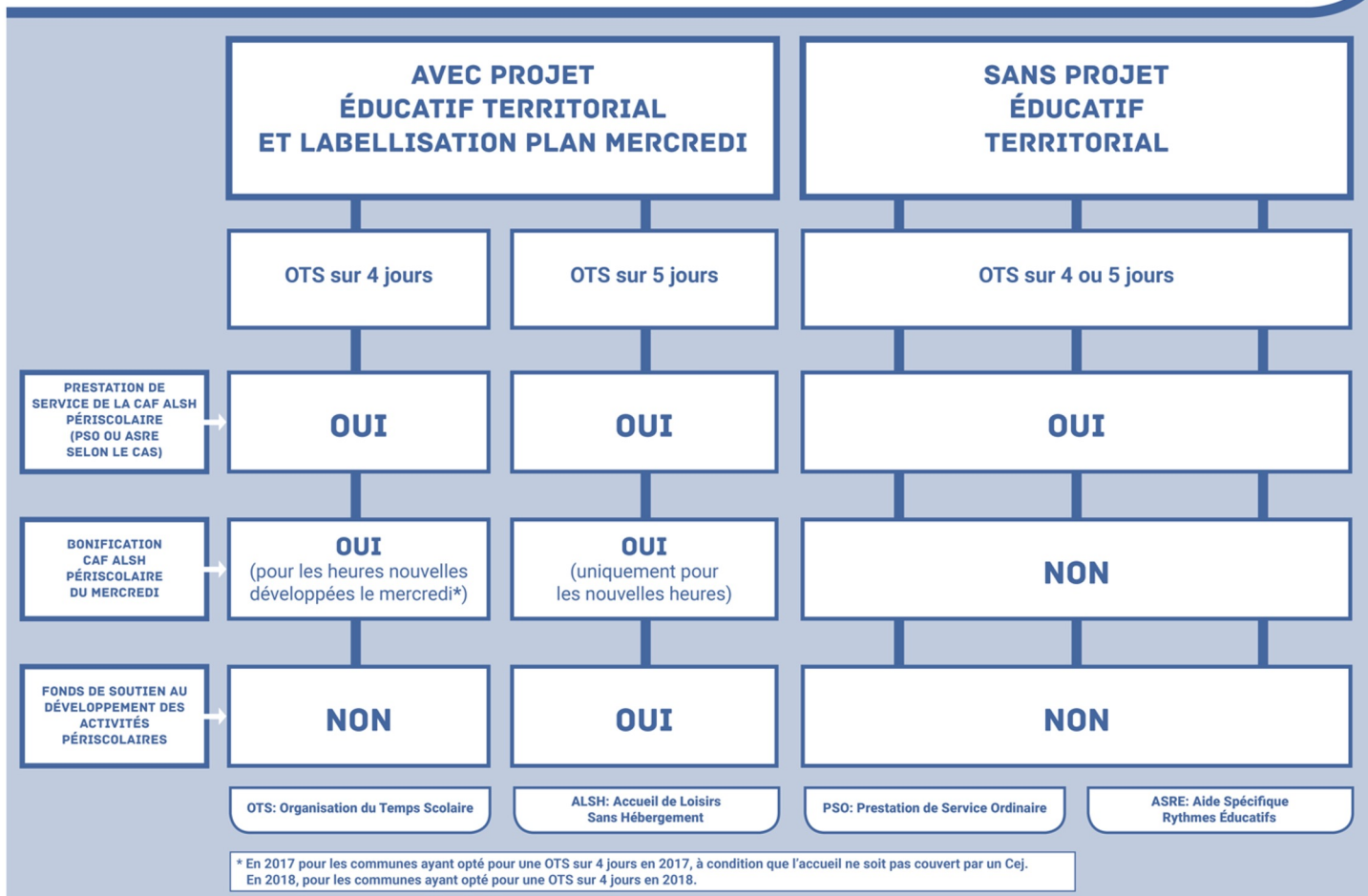
- Une plus grande cohérence dans l'organisation de la journée de l'enfant avec des temps éducatifs de qualité
- La valorisation des écoles et des ressources du territoire

Échéance : 2024

PLAN MERCREDI

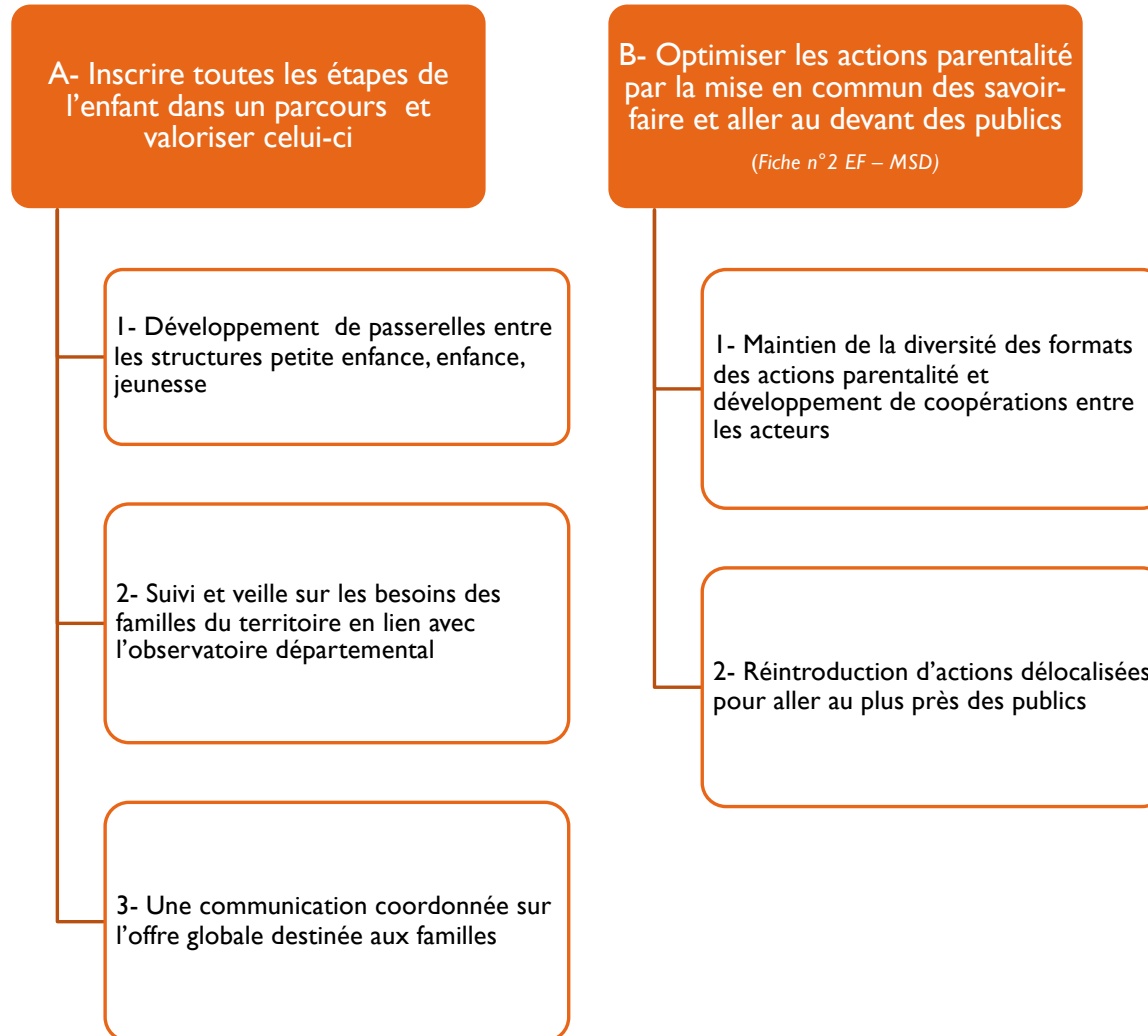


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE





III- Faciliter le parcours de l'enfant et soutenir les parents dans leurs fonctions parentales





Eléments de contexte :

- Des initiatives existent pour faciliter le passage de la crèche à l'école ou d'une structure à une autre, plus particulièrement de la crèche à l'accueil de loisirs ; toutefois celles-ci ne sont pas généralisées et se mettent en place au gré des situations et de la mobilisation des professionnels-les
- Les actions d'intégration à l'école ne concernent que les enfants scolarisés dans les écoles où la crèche est implantée ; par ailleurs, il est important de travailler en lien avec les écoles publiques et privées
- Les professionnels-les soulignent aussi que cet aspect n'est pas toujours travaillé au sein de leur propre structure

Résultats attendus :

- Une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant et des familles
- Une plus grande cohérence du parcours de l'enfant et de l'action des professionnels-les du territoire

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Intégrer cette préoccupation aux différents projets éducatifs en mettant l'enfant au cœur de la situation
- Développer des partenariats pour décloisonner les espaces et les temps d'accueil
- Etablir un état des lieux des pratiques dans ce domaine et partager celui-ci, repérer les pistes d'amélioration par secteur géographique
- Passerelles avec l' Ecole :
 - Définir et partager les modalités d'intégration des enfants à l'école en fonction des possibilités de chaque secteur
 - Envisager des temps d'immersion à l'école avec les enfants de crèches, voire accueillis chez une assistante maternelle, même s'il ne s'agit pas de son école d'accueil demain ; examiner ce qui est possible avec toutes les écoles de villages
 - Implication des structures petite enfance et enfance au moment des portes ouvertes des écoles, ou sur un temps de réunion de rentrée
- Passerelles d'une structure d'accueil à l'autre (Petite Enfance/ Enfance – Enfance/ Jeunesse) :
 - Prévoir des activités communes, développer des ateliers passerelles « inter-âges »
 - Renforcer le lien au sein des équipes d'une même structure entre les différents pôles
- Communiquer auprès des familles sur les engagements pris dans ce domaine

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales en lien avec les maires
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les directeurs-trices d'école, les associations de parents d'élèves
- Les responsables de structures d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse
- La Caf, PMI, SDJES, Education Nationale, les élus-es municipaux-ales

La place des habitants :

- Association et implication des parents tant pour la définition des besoins et actions que pour leur mise en œuvre

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Réalisation d'un état des lieux partagé
- A minima 1 rencontre entre acteurs des structures d'accueil par secteur géographique
- A minima une rencontre avec les directeurs-trices d'école en proximité des crèches

Indicateurs de résultat :

- La mise en œuvre au moins une action d'intégration à l'école dans chaque crèche
- La mise en œuvre au moins d'une action passerelle dans chaque structure d'accueil

Indicateurs d'impacts :

- La consolidation du parcours de l'enfant
- Une plus grande cohérence des actions des professionnels-les au profit de l'enfant

Échéance : 2024



Éléments de contexte :

- Au-delà de la forte attente en moyen de garde de la part des familles, le diagnostic a révélé des spécificités propres au territoire 3CLT : une dynamique d'accueil à l'œuvre facilitée entre autres par la proximité avec l'agglomération ruthénoise et les aménagements routiers, des profils de familles distincts selon les secteurs géographiques, des besoins de garde sur une forte amplitude horaire, une forte demande d'accueil de moins de 6 ans dans les ALSH...
- La nécessité de disposer d'une meilleure visibilité des évolutions sociodémographiques de ce territoire en mutation afin de répondre au mieux aux besoins des familles

Résultats attendus :

- Une connaissance fine de l'évolution des profils des familles du territoire et de leurs besoins, ainsi que des spécificités par secteur géographique
- L'adaptation progressive des services aux besoins des familles

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Proposer aux responsables de structures un cadre commun d'analyse de la fréquentation pour traiter plus facilement ces données.
- Réaliser une synthèse annuelle des bilans de fréquentation de chaque structure d'accueil Petite Enfance, Enfance, voire Jeunesse, et analyser les évolutions ; Croiser ces analyses avec les données de l'observatoire départemental prévu au Schéma Départemental
- Le cas échéant réaliser des questionnaires auprès des familles
- Partager ces analyses avec les élus, comme outil d'aide à la décision, et les responsables de structures
- Adapter le cas échéant, les services en conséquence

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération
- Données et méthodes de l'observatoire départemental

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales en lien avec les maires
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les responsables de structures d'accueil, les élus de la commission sociale de 3CLT et des communes
- La Caf et CDI2

La place des habitants :

- Concertation éventuelle pour vérifier un besoin repéré

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Réalisation d'un cadre commun d'analyse de la fréquentation

Indicateurs de résultat :

- Synthèse et analyse annuelles de la fréquentation des structures d'accueil
- Une restitution annuelle lors du bilan de la CTG de ces éléments

Indicateurs d'impacts :

- Des politiques publiques réactives, qui tiennent compte des évolutions sociodémographiques de leur territoire
- Des services adaptés aux besoins des familles

Échéance : 2023

**Éléments de contexte :**

- Les services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse relèvent de compétences distinctes entre Communauté de communes et communes, et sont portés par différentes entités (collectivités, centres sociaux, associations Familles Rurales...), et la communication sur les services aux familles est de fait morcelée.
- Peu de circulation des publics avec un fonctionnement des familles qui se cantonnent logiquement aux services de proximité.
- Un manque de valorisation et d'optimisation de l'engagement des acteurs et des ressources du territoire.

Résultats attendus :

- Une meilleure information et valorisation des services et activités à destination des familles
- Une attractivité du territoire confortée

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Assurer une veille sur les modalités de communication du territoire sur les services et activités destinés aux familles, définir une procédure partagée entre tous les acteurs Petite Enfance- Enfance - Jeunesse
- Construire une rubrique, véritable vitrine, sur le site de la communauté de communes qui centralise toutes les informations aux familles y compris hors compétences communautaires, et faire en sorte que le lien soit relayé sur le site des collectivités et associations
- En plus des structures d'accueil, valoriser :
 - les activités des référentes familles et des RPE de tous les secteurs,
 - l'ensemble des actions parentalité en veillant à leur actualisation,
 - les possibilités d'accueil et de soutien aux familles pour les enfants en situation de handicap
- Relayer l'actualité des structures et services auprès du Réseau Parents 12, sur les réseaux sociaux, voire mon enfant.fr, selon le type d'information à diffuser
- Le cas échéant réaliser un support papier

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération en lien avec le service communication de la Communauté de communes
- Un budget communication

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales en lien avec les maires
- Chargé-e de coopération en lien avec le service communication

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les communes et les responsables de structures d'accueil et d'activités
- Le Réseau Parents 12, la Caf

La place des habitants :

- Information des familles

Les indicateurs d'évaluation :**Indicateurs de réalisation :**

- Définition d'une procédure partagée sur les modalités de traitement des informations aux familles

Indicateurs de résultat :

- Réalisation d'une rubrique complète à destination des familles sur le site de la communauté de communes
- Réalisation d'un support papier de présentation des services et activités

Indicateurs d'impacts :

- Meilleure information des familles du territoire
- Une valorisation des moyens et ressources du territoire
- Une attractivité confortée

Échéance : 2023

**Éléments de contexte :**

- Une palette dense et riche d'actions parentalité sur CLT, portées par les centres sociaux, la PMI... Des travailleurs sociaux qui accompagnent les familles
- Un développement des actions plutôt sectorisé sans réel partage et valorisation des savoir-faire, ni mise en commun des complémentarités, parfois des effets de concurrence
- Des difficultés à mobiliser autour des actions parentalité
- Des partis pris partagés : éducation positive, communication non violente... avec des approches et outils différents
- Des difficultés à toucher les publics les plus fragiles et parfois à mobiliser autour des actions parentalité

Résultats attendus :

- Le maintien de la diversité des actions parentalité pour répondre au mieux aux besoins des familles
- La structuration et la valorisation des actions parentalité à l'échelle du territoire intercommunal et une plus grande circulation des publics
- L'élargissement des publics touchés : plus nombreux, publics vulnérables....

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Partager un cadre de travail entre référentes familles et référentes parentalité et identifier les spécificités
- Intégrer aux actions parentalité et partager leurs modalités d'application, les principes d'action suivants :
 - Co-construction des actions parentalité avec les parents
 - Soutien de la co-parentalité (pères, tout type de structure familiale...)
 - Accompagnement des parents dans leurs projets de parentalité
 - Une approche de la parentalité pas uniquement par le biais de problématiques, mais aussi dans une approche positive, apporter un soutien créatif, positif
 - Proposition, dans la mesure du possible, d'un mode de garde ou d'une activité pour les enfants pendant les temps parentalité
 - Développement d'actions qui intéressent aussi les parents d'ados
- Initier des actions communes : partage d'intervenants, déclinaison d'une même thématique, création d'un évènement...
- Installer un réseau parentalité propre au territoire associant les référentes familles ou parentalité, les animatrices RPE, la PMI et les travailleurs sociaux CD12, MSA, Caf, les responsables de structures d'accueil,...
 - Partager la connaissance des familles et des problématiques repérées, ainsi que des actions portées par chacun
 - Développer des actions pour favoriser l'accessibilité aux actions parentalité y compris les familles les plus fragiles
 - Formaliser un programme commun semestriel des actions parentalité,

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération
- Financement dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération en lien avec les professionnelles

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les référentes familles ou parentalité, les animatrices RPE, la PMI, les responsables de structures d'accueil
- Les travailleurs sociaux CD12 – MSD, MSA, Caf,

La place des habitants :

- Association des parents pour la co-construction des actions parentalités

Les indicateurs d'évaluation :**Indicateurs de réalisation :**

- A minima 2 rencontres entre référentes familles et parentalité
- A minima 1 rencontre annuelle du réseau parentalité du territoire

Indicateurs de résultat :

- Définition d'un cadre commun partagée aux référentes familles et parentalité
- Formalisation d'un programme commun des actions parentalité
- Mise en place à minima d'une action commune

Indicateurs d'impacts :

- Une plus grande cohérence territoriale dans les actions parentalité
- Un élargissement des publics touchés

Échéance : 2023



Eléments de contexte :

- Des difficultés et besoins repérés pour certaines familles : carences éducatives (l'alimentation, l'hygiène, l'autorité...), isolement et/ou signes d'épuisement parental, des questionnements portés par les parents mais aussi les enseignants quant à la scolarité, les apprentissages
- Des difficultés à toucher les publics les plus fragiles
- Un coup d'arrêt aux actions délocalisées pourtant essentielles pour aller vers les publics : crise sanitaire, manque de moyens ...
- A Espalion, la perte de liens entre le Centre Social et la crèche du fait des changements de locaux

Résultats attendus :

- Une adaptation encore plus fine des actions parentalité aux besoins des familles du territoire : prise en compte de la diversité des publics, de l'éloignement géographique, rapprochement avec le monde scolaire
- Un élargissement des publics touchés

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Repérer les lieux, les publics les plus éloignés ou fragiles, et les partenaires potentiels afin d'identifier les besoins réels de délocalisation par secteur géographique : mise en place dans le cadre de collaboration
- Affirmer les référentes familles ou parentalité comme des partenaires potentielles pour déployer des collaborations sur le territoire sur les questions de parentalité :
 - communiquer auprès des écoles, des collèges, des associations de parents d'élèves ou autres, des MAM, des élus des communes (...) pour présenter les possibilités de collaboration dans le champ de la parentalité
 - imaginer et mettre en œuvre des actions pour aller vers les publics identifiés par les travailleurs sociaux
- Par secteur, déployer des actions hors du bourg centre afin de conforter le rayonnement des actions parentalité et « capter » plus largement d'autres publics

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé de coopération
- Financement potentiel dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les référentes familles ou parentalité, les animatrices RPE, la PMI,
- Les directeurs-trices d'école ou collège, les associations de parents d'élèves ou autres, les responsables de structures d'accueil, les MAM
- Les communes
- Les travailleurs sociaux CD12, MSA, Caf,

La place des habitants :

- Coopération avec des habitants (associations ou autres) pour déployer des actions parentalité correspondant à un besoin sur un secteur donné

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- A minima une action de communication pour présenter les possibilités de collaboration dans le domaine de la parentalité

Indicateurs de résultat :

- A minima une action délocalisée par an par secteur géographique
- A minima une action ou l'adaptation d'une action pour aller vers les publics les plus fragiles

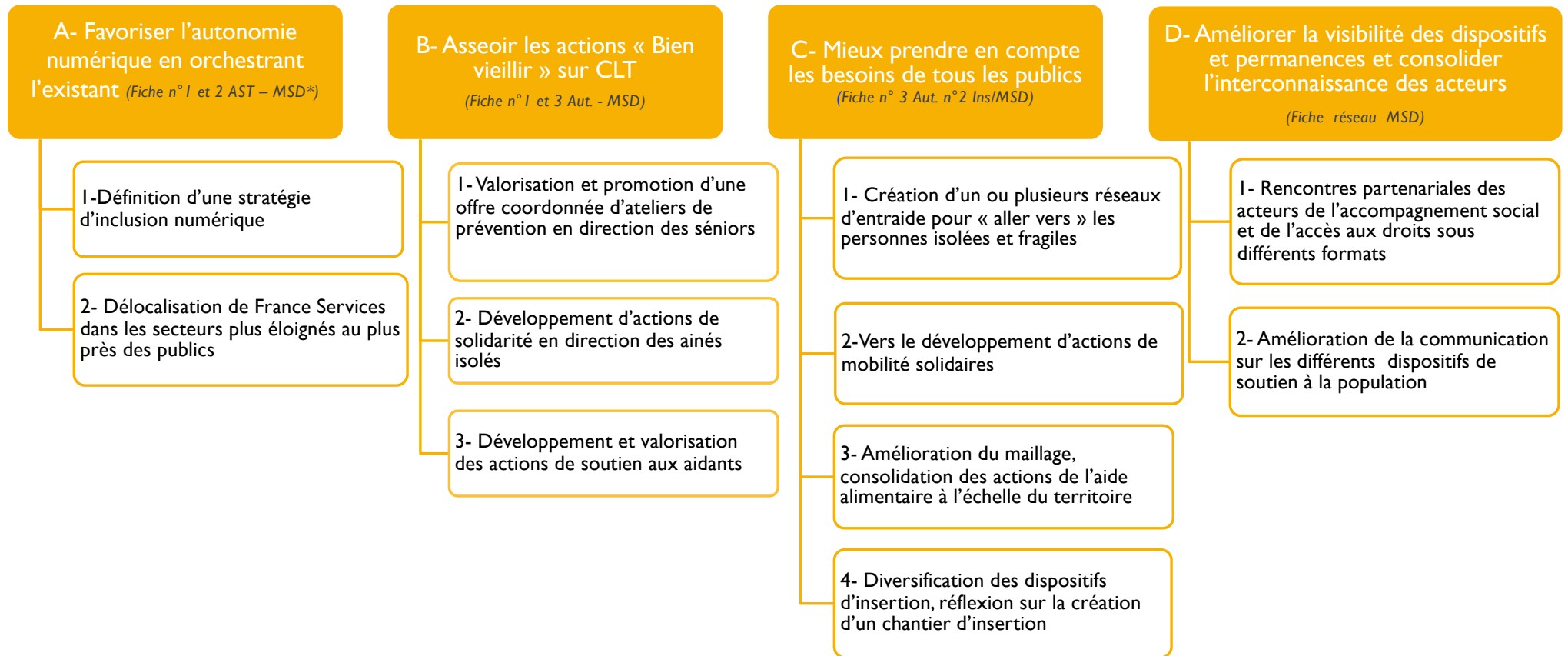
Indicateurs d'impacts :

- Un plus grand rayonnement des actions parentalité
- Un élargissement des publics touchés

Échéance : 2024



IV- Faciliter l'accès aux services pour tous et l'accompagnement des plus vulnérables





Éléments de contexte :

- La non-maîtrise du numérique est un des facteurs de vulnérabilité chez tous types de public (jeunes, adultes, seniors). En France, le risque de non-recours aux droits engendre 30% de perte globale de droits, 1 personne sur 2 ayant plus de + 75 ans n'a pas accès à internet depuis son habitat
- Différents outils d'inclusion numérique sont présents sur le territoire : 2 conseillers numériques (France Services de Bozouls et CCAS d'Espalion), 3 agents de médiation numérique (EEF de Bozouls, ASSAD de Rodez-Espalion, CS Enraygues), des ateliers informatiques, des accompagnements individuels, un Pass numérique mais peu de chèques utilisés
- Une stratégie d'intervention globale est nécessaire pour assurer une couverture équitable et efficiente sur le territoire

Résultats attendus :

- Une clarification des missions de chaque acteur du numérique
- Une couverture territoriale équitable : 1 conseiller numérique + 1 agent France Services par bassin de vie, y compris à Espalion
- La pérennisation des acteurs

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Créer un trombinoscope des intervenants par bassin de vie, pour repérer qui fait quoi ? Diffusion auprès des élus et partenaires

Étudier une structuration d'intervention globale :

- Énoncer les missions, les lieux d'intervention de chacun et repérer les secteurs non couverts ou de faible couverture (les difficultés d'accès, les fréquences d'intervention).
- Définir un maillage qui assure une meilleure équité. Voir comment les clubs informatiques peuvent être relais, complémentaires ... les espaces ados..
- Diffusion auprès des élus de cet état des lieux et des nouvelles propositions

Étudier l'intérêt d'une reconduction du dispositif PASS numérique en 2023 et voir quelle méthode appliquer pour une orientation efficace vers les conseillers numériques.

Structurer les temps collectifs d'initiation/formation à l'outil informatique à l'échelle du territoire

- Cf : fiche action IV.A.2 « Délocalisation ou itinérance des accompagnements et des formations numériques, groupes de niveau et modules de compétences »

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP conseillers numériques et agents d'accueil France Services
- % ETP chargé-e de coopération

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales en lien avec les maires
- Chargé-e de coopération
- Responsables des FS et conseillers numériques

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- 3CLT, Les EEF, France Services , CCAS Espalion, Centres Sociaux, ASSAD Rodez-Espalion,
- les clubs informatiques, les référents jeunesse
- Les élus des communes

La place des habitants : /

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- À minima 1 rencontre entre les acteurs/an
- Réalisation d'un trombinoscope
- Définition d'un plan d'action

Indicateurs de résultat :

- Augmentation de 20% du nombre de personnes ayant fait appel aux services

Indicateurs d'impacts :

- Réduction de la fracture numérique
- Baisse des non-recours aux droits
- Réduction de l'isolement social via le numérique
- Optimisation des moyens déployés

Échéance : 2023



Eléments de contexte :

- Deux accueils France Services sont présents sur le territoire à Bozouls et Entraygues-sur-Truyère. La MSD, MSA, le CCAS et le CS d'Espalion sont relais pour certaines démarches. Toutefois, ils ne sont pas forcément interpellés pour des demandes basiques de l'ordre du quotidien (titres ANTS -Agence Nationale Titres Sécurisés-, ouverture d'adresse mail, maîtrise de son portable...).
- Les personnes résidant dans les communes éloignées des deux bourgs centres doivent donc se déplacer pour accéder à France Services.
- Sur un territoire où la population est vieillissante, pour qui utiliser son véhicule comporte des risques (la nuit, l'hiver...), où les délais de route sont importants pour rejoindre les bourgs centres, l'itinérance de France Services viendrait compléter le dispositif existant.

Résultats attendus :

- La présence de France Services plus en proximité des habitants, plus grande équité sur le territoire
- Une meilleure connaissance du service dans toutes les communes du territoire

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Itinérance des accueils 2 France Services

- Cartographier l'origine géographique des usagers de FS, mettre en lien avec les lieux d'implantation des acteurs et de permanences
- En prenant en compte le profil des habitants des communes, la présence des personnes âgées, des personnes en précarité et les besoins repérés par les acteurs du territoire (CCAS, centres sociaux, MSD, MSA, CAF, ...), étudier les zones blanches, les communes potentiellement intéressées par des permanences FS
- Étudier la possibilité de rendre itinérantes les FS sur le territoire. En fonction des moyens en personnel, établir un parcours : recherche de salles adaptées dans les communes ? Mutualisation entre les différents acteurs d'un véhicule itinérant ?
- Mettre en place des collaborations avec le conseiller numérique du CCAS d'Espalion

Création d'un troisième accueil France Services à Espalion

- Dans un second temps, en fonction des besoins repérés et des résultats de l'itinérance, étudier la faisabilité d'implantation d'un 3^{ème} France Services à Espalion, avec les élus et les services de la Préfecture.

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP du personnel des 2 France Services, chargé-e de coopération
- Budget déplacements et communication
- Mise à disposition de locaux adaptés dans les mairies

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération
- Responsables des France Services

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- MSD, CAF, MSA
- Les élus des communes
- Préfecture

La place des habitants :

- Relevé des besoins auprès de la population usager

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- À minima 2 réunions/an
- Analyse des besoins et un plan d'action pour aller aux vers

Indicateurs de résultat :

- Augmentation de 20% du nombre d'usagers
- Augmentation du nombre de communes concernées par le service

Indicateurs d'impacts :

- Réduction du non-recours aux droits sur le territoire
- Soutien aux aidants et aux familles aidantes
- Un maillage plus équilibré du territoire

Échéance : réflexion 2023, itinérance en 2024

**Éléments de contexte :**

- À l'image du département, mais de façon plus accentuée, on observe un vieillissement de la population de Comtal Lot et Truyère. En 2018 sur le territoire, pour 100 jeunes âgés de moins de 20 ans, il y a 149,7 personnes de plus de 65 ans (Aveyron : 132,3 / France : 81,9).
- 45,4 % des personnes de plus de 80 ans vivent seules sur le territoire de la 3CLT. Nombreuses sont les personnes qui souhaitent rester vivre à domicile. La prévention précoce permet de vieillir en meilleure santé. De nombreux acteurs proposent des actions de prévention de nature différente tout au long de l'année (Point Info Seniors -PIS- , ADMR, centres sociaux , CCAS, France Alzheimer...).
- Une vingtaine d'offres est recensée. Une offre concertée et un calendrier commun permettront d'instaurer une logique globale d'intervention plus efficace.

Résultats attendus :

- La connaissance de tous les ateliers, initiatives existantes sur le territoire et en proximité
- Une meilleure coordination et diffusion de l'information, un meilleur rayonnement
- Le développement d'une offre d'ateliers concertée, territoriale : thématique, calendrier, diversité

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Créer un outil numérique collaboratif, partagé entre les acteurs du « Bien vieillir » et alimenté par chacun. Il doit permettre de :
 - recenser les actions du territoire, chaque partenaire met à jour et alimente un tableau récapitulatif
 - déposer les fichiers télématiques de communication (affiches, flyers) pour pouvoir les imprimer en autonomie et être relais de l'information
 - à terme réaliser un calendrier commun
- Formation des acteurs à la prise en main de l'outil, écriture des procédures d'utilisation
- Proposer un temps d'échange en automne entre les partenaires pour définir les problématiques à aborder durant l'année, qui, où, quand
- Coconstruire les interventions avec les seniors, les mobiliser dès le début
- A terme, développer une communication globale sur un même support de type « Plaquette Bien vieillir sur CLT », s'appuyer sur les compétences de la chargée de communication de la 3CLT

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération, conseillères du PIS, chargée de communication
- Budget pour le coût de l'outil numérique
- Ressources : conférence des financeurs, CARSAT, 3CLT, MSA

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération en lien avec la coordinatrice du PIS

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- 5 associations ADMR, CCAS d'Espalion, EOP Là, les services de soins à domicile
- Les EHPAD, les plateformes de répit le Valadou, les Myosotis
- PIS, CPTS, MSD d'Espalion, MSA,
- France Alzheimer, Centres sociaux, GIE Préva, M2P, les Aînés ruraux + Clubs des aînés
- Élus des communes

La place des habitants :

- Consultation des bénéficiaires afin de connaître leurs souhaits d'activités

Les indicateurs d'évaluation :**Indicateurs de réalisation :**

- A minima 2 réunions/an avec les partenaires
- Cahier des charges de l'outil numérique et écriture des procédures

Indicateurs de résultat :

- Fréquence d'utilisation de l'outil informatique – alimentation – infos à jour
- Meilleure visibilité des actions – augmentation de 30% du nombre de participants
- Diversité et augmentation des actions proposées - à minima 3 actions nouvelles
- Meilleure cohérence des actions sur le territoire

Indicateurs d'impacts :

- Maintien à domicile des personnes en meilleure santé
- Valorisation du travail des professionnels via une meilleure communication participation

Échéance : 2023



Éléments de contexte :

- À l'image du département, mais de façon plus accentuée, on observe un vieillissement de la population de Comtal Lot et Truyère. En 2018 sur le territoire, pour 100 jeunes âgés de moins de 20 ans, il y a 149,7 personnes de plus de 65 ans (Aveyron : 132,3 / France : 81,9).
- 45,4 % des personnes de plus de 80 ans vivent seules sur le territoire de la 3CLT. Nombreuses sont les personnes qui souhaitent rester vivre à domicile, cependant elles sont en perte de mobilité vers l'extérieur soit par absence de moyens de transport, soit parce que leur capacité physique entrave les déplacements. Leur isolement s'amplifie.
- De plus, la crise COVID a mis en exergue des situations d'extrême isolement et de fragilité chez des personnes sans solidarité familiale.

Résultats attendus :

- Un soutien, la valorisation des initiatives locales (ex : actions de l'ADMR d'Entraygues, cafés seniors du Centre social d'Entraygues, Lassouts théâtre des Petits frères des pauvres, Croix Rouge, le Secours Catholiques)
- L'amélioration de la mobilité des seniors
- La mise en place d'un outil permettant la mobilité des seniors
- La mobilisation et la valorisation des ressources bénévoles locales (régulières et ponctuelles) en direction des seniors

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- **Soutenir les initiatives** : répertorier les initiatives en direction des seniors. Structurer le projet : identifier les besoins financiers, matériel (salles, véhicules...), humains (professionnels, bénévoles). Rechercher des leviers pour concrétiser le projet : appels à projets, mutualisation de matériel, faire appel au dispositif service civique, au bénévolat, orienter vers les partenaires experts, mettre en place d'un appel à projets intercommunal...
- **Mobilité des seniors** : à l'initiative du PIS, impulser une réflexion avec les acteurs du territoire sur la mobilité des seniors. Identifier les besoins. Repérer des expériences de mobilité sur d'autres territoires (ex : Allo ça roule, Roule mamie à Locmaria-Plouzané, Service civique, Rézo seniors...), faire des visites, coconstruire un projet, rechercher les financements, voir comment des bénévoles peuvent s'intégrer au projet ... Les centres sociaux semblent être les interlocuteurs les plus adaptés pour faire vivre ce type de projet.
- **Créer un réseau partenarial** afin de développer, dupliquer des actions sur le territoire. Maintenir une veille et une connaissance des besoins du public. Maintenir une veille des dispositifs État, Département, qui sont fléchés autonomie des personnes. Activer les leviers financiers pour développer les moyens d'action de tous les acteurs.

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP des conseillères du PIS, chargé-e de coopération
- Ressources : conférence des financeurs, CARSAT, 3CLT

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération en lien avec la coordinatrice du PIS

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- 5 associations ADMR, CCAS d'Espalion, EOP Là, les services de soins à domicile
- Les EHPAD, les plateformes de répit le Valadou, les Myosotis
- PIS, CPTS, MSD d'Espalion, MSA,
- France Alzheimer, Centres sociaux, GIE Préva, M2P, les aînés ruraux + clubs des aînés
- Élus des communes

La place des habitants :

- Intégration des seniors, aidants dans les instances partenariales

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- A minima 2 réunions partenariales/an
- A minima 2 contacts : visites, échanges sur des expériences mobilité

Indicateurs de résultat :

- Maintien de la mobilisation des partenaires (nombre de participants, assiduité aux rencontres)
- Définition d'un projet et d'un plan de financement du projet
- Au moins une action en faveur de la mobilité des seniors

Indicateurs d'impacts :

- Développement d'une solidarité en direction des seniors
- Réduction de l'isolement des seniors
- Une accessibilité facilitée aux services des seniors
- Une mise en cohérence des actions en direction des seniors

Échéance : réflexion 2023 – expérimentations 2024

**Eléments de contexte :**

- En France, plus de 8 millions de personnes soutiennent au quotidien un proche en perte d'autonomie. Ces aidants souffrent généralement d'isolement, d'épuisement et d'un manque de reconnaissance. 27,3% des aidants ont plus de 73 ans.
- Les plateformes de répit, les accueils de jour se trouvent à l'extérieur du territoire (Rodez, Onet, Laguiole, Saint Géniez d'Olt...). Les EHPAD du territoire pratiquent ponctuellement un accueil temporaire sans en avoir l'agrément. Des actions de maintien du lien social en direction des aidants peuvent venir compléter l'offre de prévention existante (temps de rencontres et d'échanges entre pairs, week-end de répit, soutien psychologique individuel gratuit, réseau de visiteurs à domicile...).

Résultats attendus :

- L' évaluation des besoins en termes d'accueil temporaire et de répit à faire valoir auprès de l'ARS
- Le développement de solutions de répit sur le 3 CLT
- La valorisation des actions ou solutions existantes dans ce domaine sur le territoire ou sur les territoires limitrophes

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :**Evaluation des besoins**

- Élaborer une méthode de recensement des besoins de répit. En lien avec les services sociaux, les CCAS, le PIS, les EHPAD, France Alzheimer repérer les attentes des familles, les accueils disponibles, les rythmes d'accueil (délais d'attente, longueur du séjours...) et envisager des solutions.
- Faire remonter à l'Agence Régionale de Santé un état des lieux et des propositions d'intervention (création de places d'accueil temporaire dans les EHPAD...)

Développement et valorisation de l'offres

- Accompagner une réflexion sur la création d'un espace d'accueil dédié aux seniors proposant des activités.
- Repérer les problématiques qui demandent à être abordées. Développer des actions (groupe de parole, conférence, weekend de répit...) qui permettront de traiter ces problématiques.

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP des conseillères du PIS, chargé-e de coopération
- Ressources : Conférence des financeurs, CARSAT, 3CLT

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération en lien avec la coordinatrice du PIS, voire référente CPTS

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- 5 associations ADMR, CCAS d'Espalion, EOP Là, les services de soins à domicile
- Les EHPAD, les plateformes de répit le Valadou, les Myosotis
- PIS, CPTS, MSD d'Espalion, MSA,
- France Alzheimer, Centres sociaux, GIE Préva, M2P , les aînés ruraux + clubs des aînés
- Élus des communes de la 3CLT

La place des habitants :

- Intégration d'aidants et de seniors dans le réseau

Les indicateurs d'évaluation :**Indicateurs de réalisation :**

- A minima 2 rencontres partenariales par an
- Mise en œuvre de la réflexion sur le répit et interpellation ARS

Indicateurs de résultat :

- Meilleure visibilité des actions – augmentation du nombre de participants
- Diversité et augmentation des actions proposées
- Création de places d'accueil temporaire

Indicateurs d'impacts :

- Amélioration de la situation des aidants
- Maintien des capacités physiques et mentales des seniors vivant à domicile
- Valorisation des actions existantes

Échéance : 2024

**Eléments de contexte :**

- Les sources de vulnérabilité sont multiples : isolement géographique, vulnérabilité économique, chômage, précarité énergétique, vieillissement, problème de santé... Les besoins sont donc multiples...
- Sur le territoire on constate une augmentation de +20% des BRSA/AAH ces dernières années et un nombre de bénéficiaires de la prime d'activité qui a doublé, une fragilisation de la population des plus de 50 ans demandeurs d'emploi, des familles peu mobiles, une augmentation des familles monoparentales, une population de +75 ans plus touchée par la pauvreté...
- Certaines prises en charge sont absentes ou insuffisantes sur le territoire, exemple : la prise en charge psychologique.

Résultats attendus :

- Une meilleure communication, interconnaissance entre les acteurs
- Une meilleure connaissance des publics et de leurs besoins
- Le développement de solutions pour soutenir les publics les plus fragilisés et leur permettre de trouver une place dans la société

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :**Suivre les avancées au niveau du département**

- Participer à la mise en place du service numérique DORA, qui permet aux structures de **l'insertion** de référencer et mettre à jour leur offre de services et aux prescripteurs de rechercher les actions les plus adaptées aux bénéficiaires. Voir comment cet outil peut être une ressource dans la réflexion et la connaissance des publics du territoire et une meilleure communication sur le territoire.

Connaître au mieux le public fragilisé et les évolutions

- Construire un outil pour le recueil de données sensibles : ex : demander aux acteurs d'extraire de leur bilan annuel les éléments les plus marquants de l'évolution du public. Compiler cette matière et la traiter lors d'une réunion commune.
- Dégager les axes d'intervention prioritaires – et en groupe de travail élaborer de nouvelles actions, une adaptation, un développement des actions...
- Réfléchir sur "comment aller vers". Des pistes :
 - L'apprentissage des publics fragiles à « aller vers » : accompagner les usagers pour qu'ils participent à des actions, manifestations déjà existantes. Apprendre à « aller vers », à sortir de chez soi, à renouer/créer des liens. Les acteurs se positionnent en tant que médiateurs. Ex : les centres sociaux peuvent organiser des visites vers des lieux culturels, des associations caritatives...
 - Répertorier les lieux de bénévolat (médiathèque, associations culturelles, patrimoine, ADMR, Génération Mouvement ...) et les solliciter pour « aller vers » les personnes isolées (lecteurs à domicile, visiteurs à domicile, jardin comestible itinérant à domicile des personnes isolées...)

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

- MSA, CAF, MSD,
- EEF, France Services, Centres Sociaux, CCAS d'Espalion, les Foyers Ruraux, AFR, Passerelle,
- Les associations caritatives, Restos du Cœur, Secours Catholique, Croix Rouge
- Les associations de 3^{ème} âge. ADMR, Auberge Espalonne...

La place des habitants :

- Développement du bénévolat – intégration au groupe de réflexion

Les indicateurs d'évaluation :**Indicateurs de réalisation :**

- À minima 2 réunions partenariales dans l'année
- un outil de capitalisation des informations sur les besoins du public

Indicateurs de résultat :

- Au moins une action en faveur de l'« apprentissage pour aller vers »
- A minima une nouvelle action de solidarité
- A minima intégration de la démarche « du hors les murs » pour un acteur (ex : réseau de lecteurs à domicile)

Indicateurs d'impacts :

- Réduction des situations d'isolement et de fragilité
- Essaimage de la pratique « hors les murs » parmi les acteurs du territoire

Échéance : 2023

**Éléments de contexte :**

- Le territoire de la CLT dispose de quelques moyens de transport collectif : le Transport à la Demande (TAD), Nav'Olt à Espalion, 3 lignes de bus Lio ... Toutefois, cette offre n'est pas accessible aux personnes éloignées des bourgs centres. Le Secteur Entraygues et le plateau au-dessus de la vallée du lot Campuac... sont d'autant plus concernés. Il y a peu d'alternatives à la voiture en milieu rural et le contexte actuel se durcit du fait de l'augmentation du coût du carburant, de l'entretien du véhicule...
- Le CD12 porte en lien avec les EEF, une « action mobilité » sous forme d'ateliers d'accompagnement pour lever les freins à la mobilité. Cependant, le public cible les BRSA, est difficilement mobilisable, d'autres préoccupations freinent l'adhésion à cet accompagnement.

Résultats attendus :

- Des solutions de déplacement pour les personnes isolées, celles qui ne peuvent plus conduire, les jeunes, pour les personnes qui n'ont pas de véhicule ...
- Des solutions pour réduire les coûts liés au déplacement (entretien du véhicule..)

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :**Faire émerger des actions**

- Constituer un groupe de travail « mobilité » qui intègre les personnes concernées par le problème des déplacements
- Faire un état des lieux des difficultés : répertorier les problèmes de mobilité des publics par le biais d'un questionnaire ou autre support
- Faire un état des lieux critique des dispositifs existants, repérer les marges d'amélioration possibles.
- Repérer des expériences de mobilité solidaire de type « taxi solidaire », prêt/location de véhicules avec et sans permis, garage solidaire et aller rencontrer les porteurs de projets.

Valoriser les dispositifs existants

- Développer la communication : comment mieux faire connaître le TAD ? Où trouver les horaires de Nav'Olt, sont-ils appropriés ? Comment accompagner l'utilisation d'une plateforme de co-voiturage, rassurer les conducteurs et les passagers ? ...
- Sensibiliser à l'utilisation des déplacements doux – vélo électrique...proposer la location, soutenir l'achat de cet équipement.

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

- Les acteurs sociaux du territoire, le PETR, MSD, Centres Sociaux, EEF ...
- Les élus des communes

La place des habitants :

- Intégration des habitants dans le groupe de réflexion
- Acteurs de solidarité au travers des actions

Les indicateurs d'évaluation :**Indicateurs de réalisation :**

- A minima 2 réunions/an
- A minima 2 contacts : visites, échanges sur des expériences mobilité
- Elaboration d'un état des lieux des besoins

Indicateurs de résultat :

- Etude de 3 pistes d'action
- Une solution aboutie de mobilité solidaire

Indicateurs d'impacts :

- Développement de la solidarité entre les habitants dans le cadre de la mobilité
- Prise de conscience sur les déplacements raisonnés
- Territoire impliqué dans une démarche d'innovation

Échéance : réflexion 2024, expérimentation 2025

**Eléments de contexte :**

Sur le territoire de la CLT, en 2021, environ 80 familles ont été soutenues par les différents dispositifs de banques alimentaires : Secours Catholique, Restos du Cœur, antenne de la Banque Alimentaire du CS de Bozouls, Secours populaire. Ces derniers envisagent de nouvelles actions qui pourraient être développées sur le territoire (épicerie mixte, expansion de locaux, nouvelle permanence). Cependant, les équipes de bénévoles sont fragiles (peu de personnes, vieillissement des bénévoles, lourdeurs des responsabilités, présence régulière...). Un apport de bénévoles est crucial pour soutenir les équipes en place.

Résultats attendus :

- L'amélioration du maillage de l'aide alimentaire sur le territoire en tenant compte du besoin d'aller au plus près des publics
- La consolidation des équipes de bénévoles
- Le développement de l'action de l'Antenne de la Banque alimentaire à Bozouls

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :**Constituer un groupe de travail avec les acteurs de l'aide alimentaire pour :**

- Recenser l'existant et les projets des associations caritatives et des autres acteurs, les besoins et les difficultés, les atouts, les opportunités. Mise en lien le cas échéant avec un Projet Alimentaire Territorial
- Recenser les besoins, difficultés des publics fragilisés, où sont-ils situés géographiquement ?

Développer et consolider l'existant :

- Aller au plus près de tous, d'autant plus dans les villages isolés qui ne possèdent pas d'épicerie. Développer l'itinérance. Voir comment associer : l'aide alimentaire et le service épicerie auprès de toute la population dans un même lieu, sans stigmatisation (projet du Secours Catholique)
- Intégrer dans les méthodes d'intervention la notion de « faire ensemble », d'implication des personnes aidées. Reconnaître leurs capacités à être acteur, à produire et à cuisiner des denrées alimentaires. Développer des projets qui prennent en compte cette dimension (conserverie solidaire, jardin partagé, échange de savoirs générationnels sur le jardinage, la cuisine...)
- Mettre en place une campagne dynamique de « recrutement » de bénévoles afin de soutenir les équipes.

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP du de la chargé-e de coopération

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération en lien avec la coordinatrice pôle solidarité du Centre social de Bozouls

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

- Restos du Cœur, Secours Catholique, Secours populaire
- MSA, CAF, MSD, CCAS d'Espalion, les élus communaux
- les centres sociaux

La place des habitants :

- Implication dans la réflexion de 2/3 bénéficiaires de l'aide alimentaire

Les indicateurs d'évaluation :**Indicateurs de réalisation :**

- A minima 2 réunions/an de travail
- La mobilisation des 4 principaux acteurs de l'aide alimentaire

Indicateurs de résultat :

- Augmentation de la couverture du territoire au plus près des villages
- Recrutement d'au moins 5 bénévoles supplémentaires en réponse aux besoins formulés en amont

Indicateurs d'impacts :

- Une meilleure couverture des besoins d'aide alimentaire
- Plus grande cohésion de l'action des différents acteurs sur 3 CLT

Échéance : 2023 - mise en place d'une itinérance 2024



Eléments de contexte :

- Le chantier d'insertion Passerelle est présent sur le territoire. Il propose 14 emplois dans le domaine de : la collecte, le tri de vêtements et de petits mobiliers, petits travaux d'intérieur. ADEL et ADEL intérim via les EEF fournissent à plus de 185 personnes plus de 37000 heures de salariat.
- Cependant, les professionnels de l'insertion énoncent le besoin d'outils supplémentaires d'Insertion par l'Activité Economique, qui permettraient de varier les activités proposées et de mobiliser davantage de demandeurs d'emploi (DE). Ils font référence à la création d'un chantier d'insertion basé sur des activités mixtes : maraîchage, conditionnement, vente, restauration des terrasses cultivables...

Résultats attendus :

- Le développement de l'offre d'insertion
- Une diversité des supports d'activité favorisant la mobilisation de DE et leur insertion professionnelle
- L'augmentation du nombre d'accompagnements sur le territoire

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- S'assurer auprès des financeurs – la Direction du travail, le Département – de la possibilité d'agréer un nouveau dispositif (nombre de contrats possibles, secteurs, en direction de quel type de public). Etudier quel dispositif serait le plus approprié.
- Mettre en place un groupe de réflexion : repérer les besoins et les opportunités du territoire en termes de supports d'activité (ex : remise en état des terrasses, plantation de vergers, remise en culture d'espèces anciennes...). Faire le lien avec les besoins en professionnels du territoire. Voir comment le projet peut s'inscrire comme une des solutions à la pénurie de main-d'œuvre.
- Effectuer des visites d'expérience.
- Privilégier des supports qui seraient à la fois valorisants pour la personne, en lien avec le territoire, produisant des impacts environnementaux et/ou sociaux.
- Étudier qui peut être le porteur de projet, son implantation pour répondre aux problèmes de mobilité.
- Étudier les besoins en termes de moyens et ressources. Établir les étapes d'élaboration du projet : budget, recrutement, matériel, locaux...)
- Étudier les interactions avec les dispositifs déjà présents sur le territoire et voir les zones de collaboration.

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération et des responsables EEF

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération
- Responsables EEF

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

- Passerelle, EEF, ADEL, Pôle emploi, mission jeunes, DREETS, Réseaux de IAE, MSD
- PETR, Service économique de la 3CLT, entreprises
- Associations du territoire en lien avec le support sélectionné
- Les élus communaux

La place des habitants :

- Association de 2 ou 3 demandeurs d'emploi à la réflexion

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Rencontre avec la DREETS sur la faisabilité du projet
- A minima 3 réunions de travail

Indicateurs de résultat :

- Création du dispositif

Indicateurs d'impacts :

- Réduction de la précarité
- Environnemental ou humain selon le support sélectionné

Échéance : 2024 début de la réflexion

**Eléments de contexte :**

- La MSD propose une action de coordination. Ce temps est bien repéré par les partenaires. Organisé sous la forme d'une rencontre annuelle thématique il est jugé nécessaire. Il reste cependant à décloisonner les actions de chaque institution, mieux connaître les missions de chacun, avoir une meilleure lisibilité et articulation pour l'intérêt de l'usager.
- De plus, l'apparition de France Services dans le champ de l'accompagnement aux démarches administratives a bousculé les pratiques, un besoin de concertation partenariale et des ajustements sont nécessaires pour un bon accompagnement des personnes.

Résultats attendus :

- L'optimisation de l'accès aux droits et de l'accompagnement social pour les habitants de 3CLT
- Une fluidité dans les accompagnements et une méthodologie entre les partenaires pour construire ensemble les parcours d'accompagnement.
- Un réseau partenarial actif et plus performant : repérage des champs d'intervention de chaque partenaire et les complémentarités, éclaircir les missions de France Services et les complémentarités entre chaque catégorie d'acteurs
- Une meilleure visibilité

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Organiser des rencontres partenariales formelles pour travailler sur des thématiques et rencontres informelles pour une mise à jour des informations et de l'actualité de chacun (petit déj' inter-partenarial)
- Travailler sur les zones d'intervention de chacun, les complémentarités de missions : les types de demandes et les types d'accompagnement : de la demande administrative (FS) à la demande de soutien (centres sociaux), à l'accompagnement plus conséquent et suivi (MSA, MSD), comment se font les orientations en fonction de l'évolution et de la complexité des accompagnements ? Comment se fait le lien entre les partenaires pour un retour d'information, un échange sur les situations ? Comment évaluer les parcours ? Comment trouver des formules permettant une complémentarité d'actions : accompagnement de 1^{er} niveau jusqu'à l'accompagnement de niveau supérieur ? Le but étant de ne pas perdre les publics.
- Travailler sur l'interconnaissance des partenaires et élargir les rencontres à d'autres partenaires :
 - Mise en lien des actions parentalité avec les travailleurs sociaux, faire remonter les besoins identifiés dans le travail d'accompagnement des familles...
 - Mieux connaître l'action de UDAF
 - Relations avec EEF à consolider

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP du/de la chargé-e de coopération

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération en lien avec la MSD

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

- Centres sociaux, PIS, EEF, France Services, Passerelle
- MSA, CAF, MSD
- UDAF, Mission locale, Pôle emploi,
- Les partenaires de l'action sociale présents sur le territoire
- Les élus des communes

La place des habitants : /**Les indicateurs d'évaluation :****Indicateurs de réalisation :**

- Au moins 1 réunion thématique, et 1 petit-déj' par an
- Mobilisation d'au moins un interlocuteur FS, CD12, MSA, PIS et maintien de cette mobilisation (nombre et assiduité)

Indicateurs de résultat :

- La définition de quelques règles de fonctionnement entre FS et travailleurs sociaux
- La mise en place au moins d'une action commune

Indicateurs d'impacts :

- Meilleure lisibilité des dispositifs et parcours de prise en charge
- Optimisation des moyens déployés sur le territoire
- Réduction du non-recours aux droits

Échéance : 2024

**Eléments de contexte :**

- Les mesures et dispositifs du champ de l'action sociale et de l'insertion professionnelle sont complexes et évoluent en permanence. Les acteurs du territoire sont nombreux, ils développent leurs missions dans des champs spécifiques et ne peuvent pas posséder une connaissance globale et actualisée des différents dispositifs pour pouvoir accompagner, orienter au mieux le public.
- Pour le public, il est d'autant plus difficile de pouvoir connaître ses droits, connaître les aides auxquelles il pourrait avoir accès. Il est également difficile de savoir à qui s'adresser et sur quel lieu pour obtenir une aide.

Résultats attendus :

- Une meilleure visibilité et compréhension des dispositifs de soutien et d'accompagnement pour les professionnels, mais également pour le public
- Une actualisation régulière des informations et de l'évolution des dispositifs

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :**Harmoniser la communication sur CLT**

- Recenser les différents supports de communication des partenaires d'un même territoire
- Déterminer quels sont les publics cibles, selon les communes, selon les partenaires (la MSA a un public très ciblé, le PIS également)
- Se référer à l'exemple de l'EVS de Séverac le Château qui donne de l'information sur tous les services présents dans une commune sur un support unique (affiche) et facilite ainsi la prise de connaissance par le public. Rechercher d'autres exemples de plan de communication efficace.
- Travailler une signalétique identique pour les centres sociaux qui permet de repérer tous les services et permanences à disposition : FS-EEF, Partenaires. Créer une rubrique identique sur tous les sites internet pour la présentation des partenaires et de leurs permanences
- Intégrer sur les sites internet des liens qui permettent de rediriger le public, en fonction de ses besoins, sur les services existants.

Actualiser et communiquer

- Faire vivre le réseau et collecter les informations mises à jour, s'appuyer sur les autres groupes de réflexion constitués dans le cadre de la CTG pour collecter de l'information
- Utiliser des « Petits-déj' réseau » pour inviter ponctuellement la presse et communiquer sur les ressources à disposition sur le territoire

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération
- % ETP service de communication 3CLT

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération en lien avec le réseau partenarial

Les partenaires techniques et institutionnels associés :

- Centres sociaux, EEF, France Services
- MSA, CAF, MSD, PIS, PETER
- Les partenaires de l'action sociale présents sur le territoire
- Les élus communaux

La place des habitants :**Les indicateurs d'évaluation :****Indicateurs de réalisation :**

- À minima recherche de 2 formes de plan de communication
- À minima 1 rencontre du réseau partenarial dédiée à la communication

Indicateurs de résultat :

- Mise en place à minima d'une action de communication commune

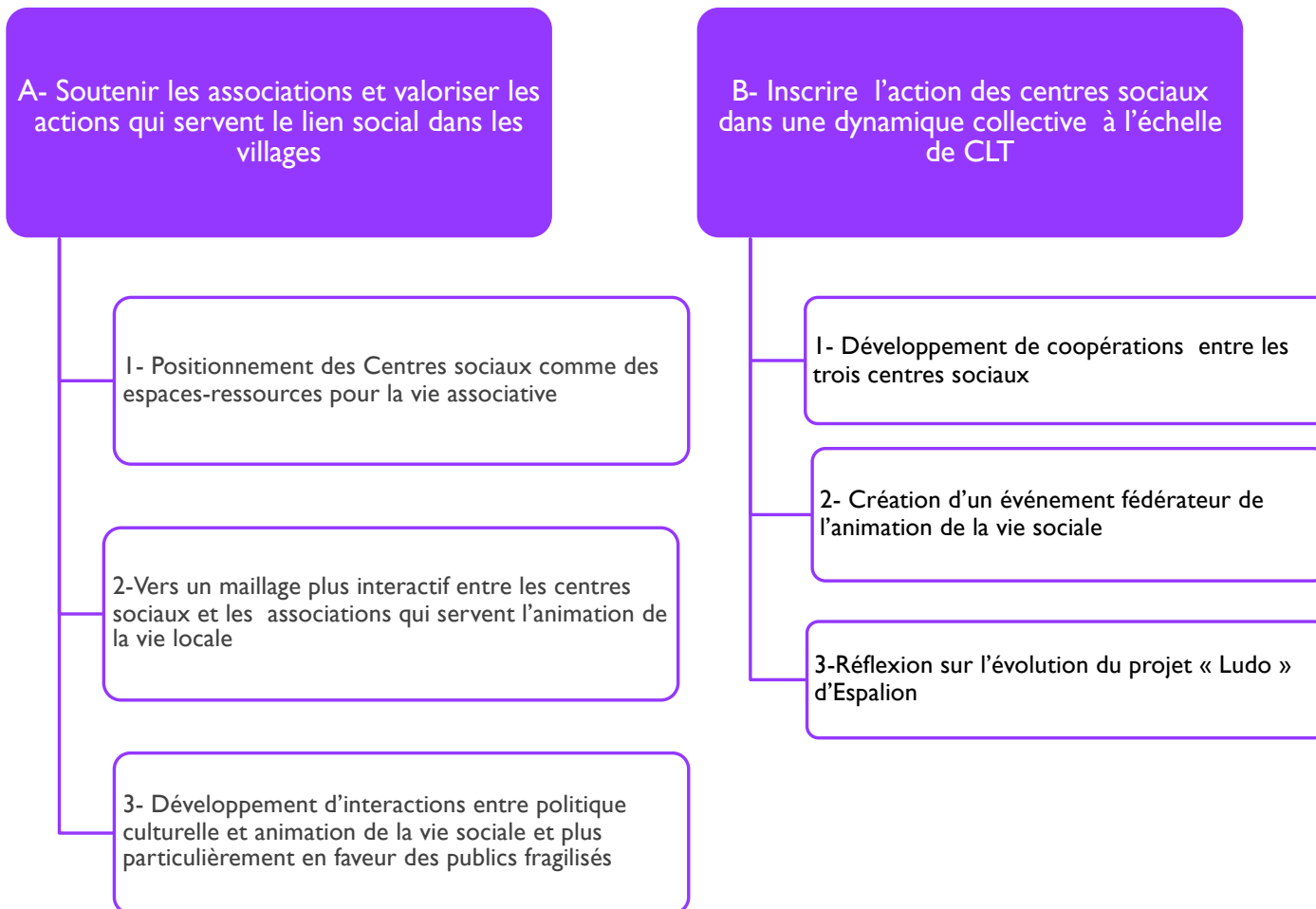
Indicateurs d'impacts :

- Meilleure visibilité des dispositifs d'accompagnement social du territoire
- Baisse du non-recours aux droits

Échéance : 2024



V- Soutenir l'implication et les initiatives des habitants et gagner en cohésion





Éléments de contexte :

- En règle générale, les associations peinent à trouver des bénévoles et à renouveler les instances de gouvernance, d'autant plus si ce sont des structures employeuses. La gestion administrative est de plus en plus complexe, les responsabilités de plus en plus lourdes et cela demande des compétences de plus en plus pointues. Le bénévolat est vieillissant et parfois l'intégration de nouveaux bénévoles porteurs d'initiatives dans un fonctionnement institué n'est pas toujours évidente.
- Certains centres sociaux, de par leur mission de développement et de soutien à la vie bénévole apportent déjà un soutien aux associations, en hébergeant des clubs et en les accompagnant dans des démarches (communication, reprographie, demande de subvention...). Ils peuvent cependant amplifier leur action en se référant à de nouveaux outils qui valorisent le bénévolat. En lien avec les habitants, ce sont les acteurs de proximité à privilégier pour repérer et accompagner les initiatives des habitants.

Résultats attendus :

- Un meilleur repérage des centres sociaux comme lieux ressources de la vie associative
- Des outils pour aider à l'accueil des bénévoles : charte du bénévolat, livret d'accueil
- Des formations mutualisées en direction des bénévoles gestionnaires

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Porter une réflexion sur les besoins des associations et les capacités de mutualisation : besoins de matériel, de formation, d'outils de communication, de soutien à la connaissance et réponse aux appels d'offres....Diffusion d'un questionnaire de besoins, organisation d'une rencontre...
- Repérer les capacités des centres sociaux à répondre à ces besoins, structuration de réponses appropriées, recherche de lieux d'appui (CRESS, France Bénévolat, PAVA...)
- Faire connaître les centres sociaux comme des lieux ressources. Définir une campagne de communication : réfléchir à un document flash qui présente les centres sociaux et leur capacité à accompagner les initiatives des habitants et des associations, sortir hors les murs, se faire connaître en accompagnant une association à s'implanter, à porter des actions, à rencontrer une population... en organisant une manifestation particulière interassociative...
- Accompagner la mobilisation, l'accueil des bénévoles : coconstruire avec les associations des supports type charte du bénévolat, livret d'accueil... Imaginer des outils type banque du bénévolat, rédaction d'annonces de bénévolat, page Facebook du bénévolat. Sensibiliser à l'accueil et à l'intégration des bénévoles au sein des associations. Réfléchir aux motivations des jeunes à intégrer le bénévolat.
- Réduire les facteurs d'essoufflement du bénévolat : promouvoir les gouvernances partagées, préparation à la passation de fonction, formations mutualisées... Imaginer un dispositif de type « pépinière d'activité des associations », hébergement des associations dans les locaux des centres sociaux...

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération, % ETP directrices des centres sociaux



Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération
- Administrateurs et directrices des Centres sociaux

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Élus de la 3CLT, des communes,
- Foyers Ruraux, Familles Rurales, PETR, les fédérations,
- DRAJES, CRESS, PAVA, URQR

La place des habitants :

- Association des bénévoles et futurs bénévoles à la réflexion

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- 2 rencontres entre les centres sociaux pour définir une stratégie d'intervention
- 2 rencontres plénières avec les associations par zones d'intervention des centres sociaux

Indicateurs de résultat :

- Edition d'une Charte du bénévolat et livret d'accueil
- Augmentation du nbre de demandes de la part des associations
- Nbre de formations mutualisées et nbre de participants

Indicateurs d'impacts :

- Maintien de la dynamique associative
- Sensibilisation des habitants à l'action associative

Échéance : 2023



Eléments de contexte :

- Le territoire compte 3 centres sociaux, 11 foyers ruraux, 2 associations Familles Rurales et plus de 400 autres associations qui interviennent dans des secteurs variés (dont 59 à Bozouls, 82 à Espalion, 45 à Entraygues/Truyère). Professionnalisées ou non, les associations offrent aux habitants un large panel de centres d'intérêt. Elles interviennent côte à côte, mais ne se connaissent pas forcément, ce qui ne permet pas d'allier leurs efforts. Un travail d'interconnaissance porté par les centres sociaux facilitera le maillage sur un territoire, la coopération, la complémentarité des interventions.

Résultats attendus :

- La redéfinition des zones d'intervention des centres sociaux, une priorité pour les centres sociaux
- L'accueil de tous les publics, meilleure couverture du territoire
- L'intégration des Foyers Ruraux et Familles Rurales dans la couverture territoriale en lien avec les centres sociaux, maillage du territoire

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Définir les zones d'intervention des centres sociaux dans le cadre de la réécriture des contrats sociaux avec une lecture plus adaptée à l'organisation des bassins de vie, des influences géographiques, des profils de population...
- Structurer une couverture territoriale globale qui prend en compte tous les publics, leurs problématiques et la capacité d'intervention de tous les acteurs de la vie sociale : Familles Rurales et les Foyers Ruraux.
- Organiser :
 - des temps d'interconnaissance : présence réciproque durant les AG
 - selon les bassins de vie, la complémentarité d'intervention
 - des échanges de pratique et délocaliser les actions des centres sociaux avec l'appui des associations locales
 - le soutien des centres sociaux aux animations locales des partenaires
 - le repérage des initiatives des habitants afin que les centres sociaux puissent aider au développement, prendre le relais des associations locales

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération et des directrices des centres sociaux

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération
- Directrices des centres sociaux

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Foyers ruraux et la Fédération
- Familles Rurales et la Fédération
- Associations clés des communes, APE...

La place des habitants :

- Via la fonction de bénévoles

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- A minima 2 réunions/an partenariales
- Réalisation d'une cartographie des zones d'intervention

Indicateurs de résultat :

- Cartographie des domaines de compétences et liens entre les acteurs
- Augmentation du nbre. d'usagers des centres sociaux dans chaque village, à terme la présence d'usagers de toutes les communes
- Augmentation du nbre. d'initiatives, manifestations, actions partenariales

Indicateurs d'impacts :

- Réduction de l'isolement
- Augmentation du nombre de bénévoles et maintien du bénévolat

Échéance : 2023 mise en synergie et 2024 premières actions communes



Éléments de contexte : La culture, l'animation de la vie sociale sont des leviers pour réduire l'isolement et dynamiser le parcours des personnes

- Le service culturel de la 3CLT propose une trentaine de manifestations dans 13 communes
- Des résidences d'artistes sont organisées en direction des publics jeunes
- L'accès à la culture des publics fragilisés n'est pas aisé. Des actions spécifiques de médiation sont nécessaires.

Résultats attendus :

- Une politique culturelle qui s'ouvre à l'ensemble des populations
- Un accès à la culture facilité et médiatisé pour les populations les plus précaires
- L'action culturelle comme levier pour l'insertion sociale et professionnelle

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Développer une politique d'offre de places gratuites à l'échelle du territoire, identique pour tous les acteurs sociaux du territoire. Généralisation d'une pratique informelle, déjà existante auprès des centres sociaux qui en font la demande, à tous les centres sociaux.
- Faire un état des lieux sur les pratiques culturelles des publics fragilisés, les freins, les envies...
- Rencontre entre le service culturel de la 3CLT et les partenaires qui accueillent des personnes fragilisées (PIS, Centres sociaux, Passerelle, EEF, MSD) pour un meilleur repérage des besoins et des opportunités de collaboration. Repérage des personnes-ressources qui peuvent soutenir la construction de projets culturels leviers pour l'inclusion sociale, intégrés dans le parcours d'accompagnement des publics.
- Proposer une résidence d'artiste par an en direction d'un public fragilisé (Passerelle, CS, EEF...)

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP du personnel du Service culturel de la 3CLT
- Budget d'une résidence d'artiste

Les référents-pilotes de l'action :

- VP à la culture
- Chargé-e de coopération
- Technicienne du Service culturel

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Centres sociaux, Passerelle, EEF, MSD, PIS,
- Les élus communaux

La place des habitants :

- Sollicitation pour connaître les envies, les pratiques culturelles des publics cibles

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- A minima 1 rencontre des partenaires principaux
- Définition des règles de gratuité

Indicateurs de résultat :

- 1 résidence d'artiste/an en direction du public en précarité
- Augmentation du nombre de places distribuées auprès de ce public

Indicateurs d'impacts :

- Démocratisation de la culture
- Réduction de l'isolement du public précaire, participation à des temps conviviaux organisés dans les communes

Échéance : 2023



Eléments de contexte :

- Les 3 centres sociaux se réfèrent à des réseaux supra-territoriaux (FCSF, FIGO, Association départementale des centres sociaux de l'Aveyron), mais ils ne s'inscrivent pas dans un travail de réseau local, d'actions coordonnées sur le territoire de la CLT. Chacun intervient sur son secteur géographique agréé, alors que ses compétences intéressent la totalité du territoire. Une nouvelle dynamique intercommunale peut être l'occasion de valoriser les complémentarités, les savoir-faire et d'appréhender autrement le rayonnement territorial de ces structures essentielles à la vie locale
- Une structuration est à mettre en place pour permettre à tous les habitants du territoire de bénéficier des actions, et ce quel que soit le lieu d'habitation.

Résultats attendus :

- Une cohérence d'intervention sur le territoire, une complémentarité, une collaboration, une fluidité de relations
- Une optimisation du capital de compétences territorial activable selon les besoins, quelles que soient les zones d'intervention d'agrément des centres sociaux.
- L'affirmation des centres sociaux comme des acteurs clés du territoire, espaces d'innovation sociale qui servent la cohésion territoriale

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Repérer et partager les spécificités de chaque centre social :
 - CS de Bozouls : actions de solidarité de proximité, gouvernance partagée, accompagnement des initiatives des habitants et encadrement des bénévoles
 - CS d'Espalion-Estaing : le jeu comme outil de médiation, transversal à tous les publics, itinérance d'espaces de jeu et de développement d'un service Ludo'Take
 - CS d'Entraygues : animation de lieu hybride, milieu rural, animation hors les murs, les camps jeunes
- Développer une méthodologie de collaboration et de cohérence d'intervention à l'échelle de la globalité du territoire CLT : objectifs communs, déclinaison par zones, complémentarités... Prévoir un principe de « trocs de temps des professionnels » en fonction des besoins en compétences.
- Lors de la réécriture des contrats sociaux (même date de renouvellement), définir une méthodologie commune et intégrer un socle commun permettant le développement de coopérations :
 - évaluations croisées des projets antérieurs
 - diagnostic partagé sur l'ensemble du territoire, analyse globale des besoins et repérage des spécificités par secteur et des axes à développer
 - développement de projets communs ...

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP des équipes des 3 centres sociaux, les Bénévoles, les Conseils d'Administration
- % ETP chargé-e de coopération

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération en lien avec les directrices des centres sociaux

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- CAF, MSA, les élus de la 3CLT,
- Les directrices des centres sociaux, les référentes familles, les membres du CA

La place des habitants :

- Concertation via le diagnostic partagé lors des renouvellements de contrats sociaux
- Les bénévoles

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Réalisation d'un carte des spécificités des centres sociaux
- 3 réunions/an

Indicateurs de résultat :

- Formalisation du partenariat
- Élaboration croisée des 3 contrats de projets
- Cohérence d'actions – 1 projet partagé par an
- Couverture du territoire

Indicateurs d'impacts :

- Meilleur repérage, visibilité des centres sociaux
- Équité d'intervention sur le territoire,

Échéance : 2023



Eléments de contexte :

- La population connaît mal les missions des centres sociaux. Souvent, elle pense que les centres sociaux s'adressent à un public ayant une problématique sociale. La notion d'ouverture à tous dans le but de créer du lien et de la cohésion sociale n'est pas perçue. Ils sont identifiés avant tout, comme des gestionnaires de services publics.
- La mission d'accompagnement des initiatives des habitants est peu repérée et donc peu sollicitée.

Résultats attendus :

- La labélisation d'une journée « Animation de la Vie Sociale » (AVS)
- La promotion de l'activité des structures
- Une meilleure interconnaissance des structures, fluidité des relations, développement d'une appartenance AVS

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Inscrire une manifestation conviviale qui donne à voir à l'ensemble de la population l'action des centres sociaux et des autres structures du champ de l'AVS : porter les valeurs communes de l'animation, du lien social, de l'implication citoyenne, de la solidarité...
- Constituer un groupe de travail ouvert aux associations qui se reconnaissent dans le principe de l'AVS. Décliner les formes que pourrait prendre l'événement. Baliser une période (fin septembre, octobre), un mode d'intervention (par secteurs ou pour tout le territoire). Définir le mode d'implication de chacun pour travailler ensemble à l'élaboration de ce temps. S'assurer du « faire ensemble » et non « du faire à côté de ». Travailler sur l'implication des habitants dans l'élaboration de l'événement ...
- Développer une communication commune, pérenniser l'événement
- Renommer les Centres Sociaux : exemple centres sociaux et d'initiatives, autres

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP des directrices des centres sociaux
- Moyens matériels : soutien des communes en termes de locaux, salles des fêtes ...

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération
- Directrices des centres sociaux

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- 3CLT, les élus communaux, CAF, MSA
- les Fédérations (FIGO, Foyers ruraux, Familles rurales...)
- Familles rurales, les Foyers ruraux, Auberge Espalionne, Labo'Aqui,

La place des habitants :

- Implication des usagers des structures dans l'organisation

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- À minima 2 réunions/an
- 50% des structures invitées à participer la première année

Indicateurs de résultat :

- 1 événement organisé en 2023

Indicateurs d'impacts :

- Augmentation de la fréquentation des centres sociaux
- Développement d'une image positive du territoire dans sa prise en compte du lien social

Échéance : 2023 première rencontre, 2024 organisation d'un événement



Eléments de contexte :

- Le centre social d'Espalion-Estaing gère une ludothèque avec plus de 300 jeux. Il propose de nombreuses animations tout public qui permettent de créer du lien, de rompre l'isolement, de travailler les notions de parentalité et le maintien de capacités cognitives. Cependant, il n'y a pas de local dédié pour son fonctionnement. Les animations se déroulent en fonction de la disponibilité des salles du centre social. Cela demande une installation des espaces de jeux et des jeux avant chaque rencontre et un rangement par la suite. Toute cette manipulation est une perte de temps et d'énergie pour les équipes. De plus, l'activité ludothèque est soumise au rythme des autres activités du centre social et faute de moyen suffisant, l'itinérance a été abandonnée.
- Un tel outil, installé au centre du bourg sur un lieu dédié, intégré à un équipement culturel, proche de la médiathèque serait un atout pour Espalion

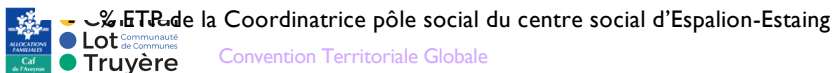
Résultats attendus :

- Un lieu dédié pour la Ludothèque du Centre social d'Espalion-Estaing, au centre bourg d'Espalion, accessible et repéré par tous
- L'installation d'espaces jeux dans les médiathèques

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Poursuivre la réflexion et l'étude de faisabilité engagées
 - sur la création d'un Pôle culturel à Espalion sur le site de l'ancienne école Ste Hilarian qui regrouperait la médiathèque et la ludothèque comme espace de jeu et comme support au lien social
 - sur la création d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants/Parents)
- En attendant le positionnement des élus :
 - Rechercher des financements pour la création d'un poste d'animation en lien avec le projet
 - Avec l'appui des communes, retravailler un projet d'itinérance qui suppose des relais humains sur site, des locaux, une communication et une mobilisation des habitants. Prendre appui sur les foyers ruraux...
 - Étudier un modèle économique :
 - Location de malles de jeux, formation aux règles des jeux, en direction des associations, des écoles, des entreprises
 - Prestations d'animation jeu : écoles, collèges/lycées, entreprises, EHPAD, insertion sociale (présenter le jeu comme support d'apprentissage de règles et de mécanismes de réflexion...)
 - Réponse à des appels à projets en milieu rural : type Fondation de France
 - Etudier la prestation Caf ludothèque

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :



Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge de la culture et des affaires sociales
- Chargé-e de coopération
- Coordinatrice Centre social d'Espalion-Estaing

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les élus de la CLT, les élus des communes
- CAF, MSA, CARSAT, MSD
- Les médiathèques, les écoles, lycée, collèges,
- Centres sociaux, Les Foyers Ruraux, l'Auberge Espalienne
- EHPAD, ADMR

La place des habitants :

- Présence de bénévoles pour la gestion et l'animation des activités

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Connaissances des modalités du financement CAF pour les ludothèques
- Budgétisation d'un poste de ludothécaire
- Étude de marché

Indicateurs de résultat :

- Présence d'un espace jeux dans chaque médiathèque
- 2 temps d'intervention en itinérance/mois
- Embauche d'un salarié
- Emménagement dans un local dédié

Indicateurs d'impacts :

- Réduction de l'isolement
- Développement du lien parental

Échéance : 2023 : concertation, élaboration du projet, 2024 : 2 lieux d'itinérance, 2025 : un lieu spécifique dédié



VI- Définir une gouvernance et une organisation adaptées au projet

A-Asseoir la stratégie de Comtal Lot et Truyère en lien avec les communes membres

1- Réflexion sur les conditions de mise en œuvre et de financement de la compétence Enfance et Jeunesse

2- Engagement d'une démarche pour promouvoir l'emploi territorial et capter les compétences nécessaires aux métiers concernés par la CTG

B- Structurer les modalités de mise en œuvre et de suivi du projet social

1- Installation d'une coordination globale, pivot du projet CTG

2- Organisation de l'animation des réseaux de partenaires

3- Définition des modalités de suivi et d'évaluation de la CTG



Éléments de contexte :

- Les compétences Enfance et Jeunesse relèvent du niveau communal et les charges des ALSH sont assumées par les seules communes qui abritent un ALSH pour un service ouvert à tous les habitants, ce qui contraint les moyens octroyés aux ALSH ce qui crée des déséquilibres et obligent les associations gestionnaires à répondre à des commandes politiques très localisées
- Chaque accueil de loisirs pratique des tarifs et règles tarifaires différents et on constate des écarts relativement importants, auxquels s'ajoutent les différences de tarifs de la restauration ; cette situation interroge d'une part l'accessibilité des ALSH par les familles, mais aussi l'égalité territoriale dans l'accès aux services

Résultats attendus :

- La définition d'une politique publique coordonnée et cohérente en matière d'enfance jeunesse à l'échelle du territoire intercommunal
- La réduction des inégalités territoriales et un accès facilité aux services d'accueil pour les familles
- Un cadre qui facilite l'implication des associations gestionnaires dans une approche territoriale plus globale

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- S'appuyer sur le diagnostic de la CTG et établir un état des lieux de l'exercice de ces compétences sur le territoire et mise en avant des disparités territoriales : moyens financiers, personnel dédié (permanent et occasionnel), mise à disposition de locaux, fréquentations, problématiques propres à chaque site
- Instaurer un groupe de travail associant la Communauté de communes et les élus communaux et présenter l'état des lieux. Définir un cadre qui permette :
 - une meilleure répartition des charges liées aux ALSH et actions jeunesse : étudier la possibilité de mettre en place une participation des communes en fonction du nombre d'enfants fréquentant les ALSH avant un transfert éventuel (2ème CTG) de compétences à la Communauté de communes
 - l'harmonisation progressive des tarifs pratiqués sur les ALSH hors restauration
 - l'examen des actions jeunesse sur le territoire et la répartition des co-financements nécessaires
- Réfléchir à l'élargissement des compétences de la Communauté de communes à la coordination des actions Enfance – Jeunesse pour la future CTG

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- Chargé-e de coopération,

Les référents-pilotes de l'action :

- Les maires
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les communes : maire et conseillers en charge de l'Enfance et la Jeunesse
- Les administrateurs et responsables des associations gestionnaires
- La Caf, la PMI, la SDJES

La place des habitants : /

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Au moins 1 réunion de travail sur le sujet

Indicateurs de résultat :

- Au moins une décision pour chacun des 3 sujets

Indicateurs d'impacts :

- Une plus grande cohérence territoriale des politiques publiques Enfance / Jeunesse
- L'affirmation de la communauté de communes comme vecteur de coopération

Échéance : durée de la CTG

ALSH : Tarifs familles / prix de journée enfant

ALSH	Tarifs pratiqués pour les Familles : 1 journée avec repas		Prix de revient Journée/Enfant	
	Tarif 1	Tarif 4	2019	2021
AFR Gages	16,05 €	18,55 €	31 €	39 €
CS Bozouls 2 sites distincts	13,80 €	16,80 €	47 €	49 €
CS Espalion (réduction quand fratrie)	14,30 €	16,80 €	38 €	41 €
CS Entraygues	12,50 €	15 €	52 €	45 €

**Éléments de contexte :**

- On constate sur le territoire CLT une pénurie de candidatures dans les domaines de l'animation, de la garde d'enfants (AMA), de l'aide à la personne, de la santé, d'une manière générale dans les services à la personne, mais également dans le milieu agricole, administratif (secrétaires/comptables). Certains métiers subissent un véritable déficit d'image. Ils restent précaires du fait des niveaux de rémunération, des temps partiels proposés et parfois des conditions de travail. Il en résulte une difficulté d'embauche, une surcharge de travail pour les équipes en place, des commandes, des plans d'aide à la personne non honorés dans leur globalité...
- De plus, le taux de chômage sur le territoire est faible et les compétences des demandeurs d'emploi ne sont pas en adéquation avec les besoins des employeurs

Résultats attendus :

- Un positionnement territorial dynamique, voire innovant dans le domaine de l'emploi
- Une meilleure couverture des besoins de recrutement, entre autres dans les services à la population couverts par la CTG

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Répertoire des domaines d'activités en tension et les employeurs
- Constituer et animer un groupe de travail : élus, employeurs, acteurs de l'emploi et de la formation, demandeurs d'emploi
- Définir les leviers pour rendre plus attractifs certains métiers, en termes :
 - de formation professionnelle (financement du BAFA, du permis, formation sur site, valorisation des parcours, passerelles entre différents emplois)
 - de conditions de travail à faire évoluer (flotte de véhicules pour les auxiliaires de vie, logement pour des personnes en remplacements/stages, amélioration des conditions d'accueil, valorisation des salaires CEE (Contrat Educatif d'Engagement), cumuler des fonctions pour proposer des temps complets...)
 - d'orientation vers de nouveaux statuts d'indépendant (microentreprise, CESU),
 - d'orientation scolaire/formation initiale, se positionner comme un territoire d'accueil pour les stagiaires tous niveaux ; étudier la possibilité d'un guichet unique (recensement/convention/accueil de stagiaires, valorisation des études courtes et apprentissage...)
 - d'attractivité du territoire, accueil des nouveaux candidats (qualité de vie, services aux familles, loisirs, culture...)
 - de communication auprès du grand public et des DE
- Structurer des actions en lien avec le profil des publics présents sur le territoire et celui de potentiels nouveaux arrivants : mise en place de parcours de formation et d'accompagnement

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargée de coopération, en lien avec les responsables EEF,
- Budget pour l'aide au financement BAFA, Permis ...
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge du développement économique et VP en charge de l'action sociale
- Chargé-e de coopération en lien avec la chargée de développement économique

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Emploi et développement économique : Pôle emploi, Mission Locale, ADEL, Passerelle, DDETS, service développement économique 3CLT, PETR, Région
- Éducation /formation : lycée/collèges, Campus connecté, OF
- Entreprises : aide à la personne, soin, animation, accueils
- Les représentants des communes : maires, élus,

La place des habitants :

- Association de professionnels (salariés ou indépendants) des différents secteurs d'activité

Les indicateurs d'évaluation :**Indicateurs de réalisation :**

- Installation d'un groupe de travail composé des différents acteurs
- À minima 3 réunions de travail sur le sujet

Indicateurs de résultat :

- Mise en place à minima de 2 actions en faveur de l'emploi dans les domaines qui intéressent la CTG

Indicateurs d'impacts :

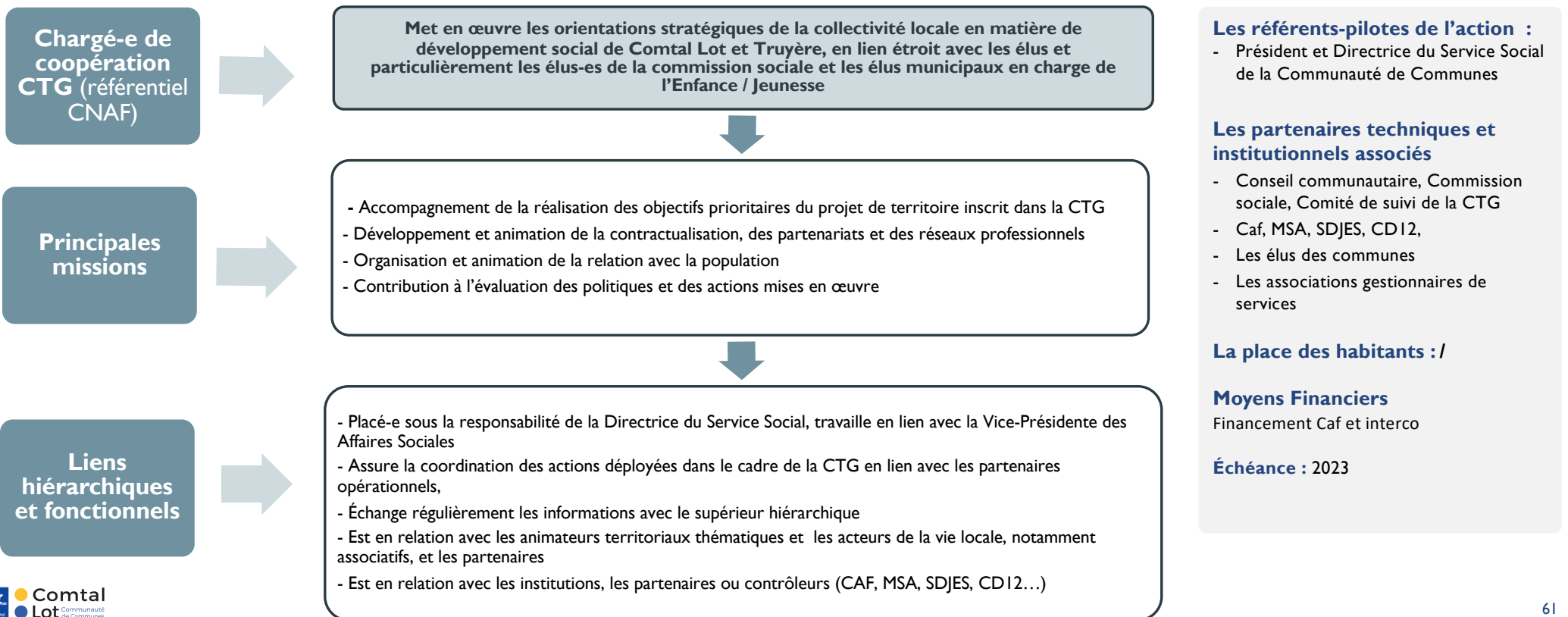
- Une qualité préservée des services aux familles et à la personne Un positionnement dynamique et innovant du territoire en matière d'emploi

Échéance : 2023



Éléments de contexte :

- Un territoire étendu avec 3 secteurs géographiques distincts et une vision intercommunale qui se construit peu à peu
- Des services aux familles qui relèvent de plusieurs niveaux de compétences gérés soit en régie, soit par des associations, avec la présence de 3 Centres Sociaux, interlocuteurs clés dans le champ du social, et l'implantation sur le territoire de plusieurs partenaires majeurs (Réseaux des EEF, CD12 / MSD, CPTS...)
- Un projet CTG ambitieux qui nécessite une coordination pointue non seulement pour appuyer ce réseau d'acteurs et optimiser les savoir-faire en présence, mais aussi pour appuyer les élus dans la définition d'une politique des services aux familles à l'échelle intercommunale



VI.B.2

Organisation de l'animation des réseaux de partenaires



Eléments de contexte :

- Des services aux familles qui relèvent de plusieurs niveaux de compétences gérés soit en régie, soit par des associations, avec la présence de 3 Centres Sociaux, interlocuteurs clés dans le champ du social, et l'implantation sur le territoire de plusieurs partenaires majeurs (Réseaux des EEF, CD12 / MSD, CPTS...)
- La plupart des acteurs a relevé la nécessité de mieux travailler en commun dans l'intérêt des publics : familles, enfants, publics vulnérables

Résultats attendus :

- Une meilleure interconnaissance et communication entre les différents acteurs, un réseau partenarial actif
- La valorisation des ressources, compétences et expertises en présence
- L'optimisation des moyens en présence et l'efficacité des actions et services
- De l'innovation sociale territoriale

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

Réseau	Animation	Les acteurs concernés
Petite enfance	Directrice du service Social	Les directrices des crèches, les animatrices RPE, les équipes La PMI, les structures d'accueil, privées demain
Enfance	Chargé-e de coopération	Les responsables Enfance/Jeunesse, les responsables des ALSH, les animateurs permanents Les élus municipaux référents en matière d'enfance, les directeurs d'école
Jeunesse		Les coordinatrices Enfance/Jeunesse, les animateurs référents jeunesse, Les élus municipaux référents en matière de jeunesse, le RIJ de Bozouls, les EEF, la mission locale
Parentalité		Les animatrices RPE, les coordinatrices Enfance/Jeunesse, les référentes familles ou parentalité, la PMI Les responsables de structures d'accueil, les travailleurs sociaux CD12, MSA, Caf
Accompagnement social, accès aux droits		Inclusion numérique : EEF, Centres Sociaux, les conseillers numériques, France services, Campus Connecté, Vieillesse : PIS, CCAS, ADMR, CPTS, MSD, EHPAD, SAAD, Clubs du 3 ^{ème} âges, France Alzheimer , les élus référents des CCAS et action sociale Accompagnement social : Centres Sociaux, CCAS, Travailleurs Sociaux (CD12, MSA, Caf...), CPTS , acteurs de l'aide alimentaire, les élus référents des CCAS et de l'action sociale
Animation de la vie sociale		Les directrices des 3 centres sociaux La CAF et MSA Les Foyers ruraux, Familles rurales, voire les fédérations, le service culture de 3CLT, les associations locales Les élus référents des CCAS et de l'action sociale

VI.B.3

Définition des modalités de suivi et d'évaluation de la CTG



Eléments de contexte :

- L'organisation des instances élues au sein de la communauté de communes s'appuie sur une commission sociale qui a pour vocation d'étudier et de suivre tous les sujets dans ce domaine. Au regard du projet produit dans le cadre de la CTG, il pourrait être intéressant, de structurer cette commission en groupe de travail ou d'identifier des élus référents par thématiques portées par la CTG
- La CTG est un projet social ambitieux qui mobilise des acteurs multiples et s'inscrit dans la durée. Plus qu'une formalité c'est une démarche, un processus vivant.
- Au-delà des obligations imposées par les financeurs, l'évaluation est une nécessité pour faire évoluer et ajuster les réponses apportées aux besoins sociaux du territoire
- L'élaboration de la CTG a été portée par un comité de pilotage associant les principaux acteurs référents élus et professionnels, des usagers et la CAF
- Le projet social comporte des fiches action qui définissent des critères d'évaluation, donnant ainsi un cadre à l'évaluation

Résultats attendus :

- Une structuration des instances politiques en capacité d'assurer un suivi continu du projet social
- Le maintien du projet social comme processus vivant en capacité de se renouveler de manière continue à l'appui d'une évaluation régulière
- L'implication du bouquet d'acteurs concernés par la CTG, y compris les partenaires institutionnels
- La responsabilisation des pilotes référents des différentes actions et l'implication des usagers

Descriptif – Méthode – Etapes de réalisation :

- Désigner au sein de la commission sociale des élus référents par thématiques, voire des groupes de travail identifiés : Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, Accès aux droits et Animation de la vie sociale
- Installer dans la durée un Comité de Pilotage sur la base du comité de pilotage de la CTG et dans la mesure du possible y associer des usagers (comité d'usagers des crèches, bénévoles des centres sociaux, et AFR de Gages....)
- Mettre en place les outils nécessaires pour une évaluation au fil de l'eau et réaliser une évaluation annuelle des actions par thématique associant les acteurs concernés (professionnels et administrateurs associatifs), les élus référents et la conseillère technique de la Caf
- Partager et consolider l'évaluation globale du projet avec le Comité de Pilotage, une réunion annuelle qui associe aussi les partenaires institutionnels
- Décider des ajustements et orientations du projet, comme des modalités de valorisation de celui-ci et de partage avec les acteurs du territoire
- Prévoir un temps de convivialité à chaque Comité de Pilotage annuel d'évaluation, comme rituel du plaisir d'un travail partagé

Ressources mobilisables – moyens nécessaires :

- % ETP chargé-e de coopération

Les référents-pilotes de l'action :

- VP en charge des affaires sociales
- Chargé-e de coopération

Les partenaires techniques et institutionnels associés

- Les élus de la commission sociale et les maires
- Tous les acteurs du territoire concernés par la CTG et la conseillère technique Caf
- Tous les partenaires institutionnels concernés par la CTG

La place des habitants :

- Implication d'usagers dans le comité de pilotage
- Information à déployer auprès des habitants

Les indicateurs d'évaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Structuration de la commission sociale
- Evaluation annuelle des actions par thématique

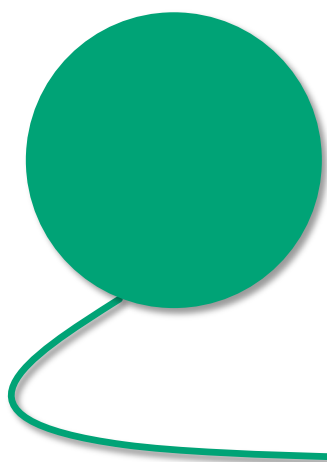
Indicateurs de résultat :

- A minima 1 réunion annuelle du Comité de pilotage

Indicateurs d'impacts :

- Un projet social vivant et performant
- La mobilisation du réseau d'acteurs

Échéance : à partir de 2023



Calendrier de mise en œuvre



I- Adapter et élargir l'offre d'accueil PE aux besoins des familles et structurer les services à l'échelle intercommunale

Légende des couleurs

- Consolidation
- Développement
- Méthode/Organisation
- Réflexion/Stratégie

A- Assurer un maillage équilibré et adapté de l'accueil petite enfance	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Création d'un nouvel équipement de 50 places pour la crèche d'Espalion associée à des locaux adaptés pour le RPE					
2- Définition d'un plan de développement de l'offre d'accueil globale intégrant le cas échéant une proposition d'accueil avec une plus grande amplitude horaire					
B- Faciliter l'accès des familles aux modes de garde Petite Enfance	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Structuration de l'action des RPE et valorisation de la mission Guichet Unique des RPE					
2- Installation d'une gestion coordonnée des places d'accueil et une veille sur les besoins de garde des familles					
C- Soutenir et accompagner les Assistantes Maternelles (AMA)	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Maintien, développement et adaptation des actions des RPE					
2- Réintroduction de haltes jeux délocalisées, plus de rayonnement sur le territoire					
D- Développer les coopérations entre structures	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Organisation coordonnée des temps d'analyse de pratique et de formation des professionnels-les					
2- Réflexion pour un projet éducatif partagé par les professionnelles-ls de la Petite Enfance					



II- Conforter les actions menées en direction de l'enfance et la jeunesse dans une approche mieux coordonnée

Légende des couleurs

- Consolidation
- Développement
- Méthode/Organisation
- Réflexion/Stratégie

A- Consolider l'activité des ALSH et améliorer les conditions d'accueil de tous les enfants	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Création d'un ALSH à Saint Côme d'Olt					
2- Amélioration des conditions d'accueil sur les ALSH avec un point de vigilance sur Espalion				Pour Espalion	
3- Développement d'actions ciblées pour les plus grands (10-11 ans) au sein des ALSH					
4- Valorisation de l'offre de séjours à l'échelle du territoire, vers une offre coordonnée pour couvrir toutes les tranches d'âges					
B- Accompagner les jeunes et développer des actions qui tiennent compte des spécificités de ce public	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Création et développement d'accueils jeunes comme point d'appui à l'accompagnement de projets					
2- Mise en œuvre d'actions pour faciliter la mobilité des jeunes vers les lieux d'accueil et d'activités					
3- Développement d'actions de sensibilisation et d'information jeunesse en lien avec les ressources existantes					
C- Favoriser les coopérations et le partage des orientations éducatives	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Installation de réseaux de coopération professionnelle Enfance et Jeunesse					
2- Vers un Projet Educatif de Territoire à l'échelle intercommunale					



III- Faciliter le parcours de l'enfant et soutenir les parents dans leurs fonctions parentales

Légende des couleurs

- Consolidation
- Développement
- Méthode/Organisation
- Réflexion/Stratégie

A- Inscrire toutes les étapes de l'enfant dans un parcours et valoriser celui-ci	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Développement de passerelles entre les structures petite enfance, enfance, jeunesse					
2- Suivi et veille sur les besoins des familles du territoire en lien avec l'observatoire départemental					
3- Une communication coordonnée sur l'offre globale destinée aux familles					
B- Optimiser les actions parentalité par la mise en commun des savoir-faire et aller au devant des publics	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Maintien de la diversité des formats des actions parentalité et développement de coopérations entre les acteurs					
2- Réintroduction d'actions délocalisées pour aller au plus près des publics					



IV- Faciliter l'accès aux services pour tous et l'accompagnement des plus vulnérables

Légende des couleurs

- Consolidation
- Développement
- Méthode/Organisation
- Réflexion/Stratégie

A- Favoriser l'autonomie numérique en « orchestrant » l'existant	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Définition d'une stratégie d'inclusion numérique					
2- Délocalisation de France Services dans les secteurs plus éloignés au plus près des publics					

B- Asseoir les actions « Bien vieillir » sur CLT	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Valorisation et promotion d'une offre coordonnée d'ateliers de prévention en direction des séniors					
2- Développement d'actions de solidarité en direction des ainés isolés					
3- Développement et valorisation des actions de soutien aux aidants					



IV- Faciliter l'accès aux services pour tous et l'accompagnement des plus vulnérables

Légende des couleurs

- Consolidation
- Développement
- Méthode/Organisation
- Réflexion/Stratégie

C- Mieux prendre en compte les besoins de tous les publics	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Création d'un ou plusieurs réseaux d'entraide pour « aller vers » les personnes isolées et fragiles					
2- Vers le développement d'actions de mobilité solidaires					
3- Amélioration du maillage, consolidation des actions de l'aide alimentaire à l'échelle du territoire					
4- Diversification des dispositifs d'insertion, réflexion sur la création d'un chantier d'insertion					
D- Améliorer la visibilité des dispositifs et permanences et consolider l'interconnaissance des acteurs	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1-Rencontres partenariales des acteurs de l'accompagnement social et de l'accès aux droits sous différents formats					
2- Amélioration de la communication sur les différents dispositifs de soutien à la population					



V- Soutenir l'implication et les initiatives des habitants et gagner en cohésion

Légende des couleurs

- Consolidation
- Développement
- Méthode/Organisation
- Réflexion/Stratégie

A- Soutenir les associations et valoriser les actions qui servent le lien social dans les villages	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Positionnement des Centres sociaux comme des espaces-ressources pour la vie associative					
2- Vers un maillage plus interactif entre les centres sociaux et les associations qui servent l'animation de la vie locale					
3- Développement d'interactions entre l'action culturelle et l'animation de la vie sociale et plus particulièrement en faveur des publics fragilisés					
B- Inscrire l'action des centres sociaux dans une dynamique collective à l'échelle de CLT	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Développement de coopérations entre les trois centres sociaux					
2- Création d'un événement fédérateur de l'animation de la vie sociale					
3- Réflexion sur l'évolution du projet « Ludo » d'Espalion					

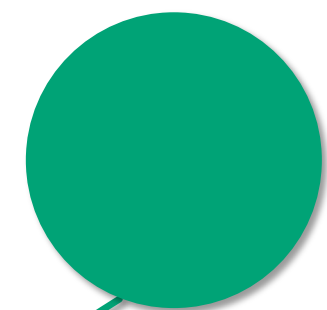


VI- Définir une gouvernance et une organisation adaptées au projet

Légende des couleurs

- Consolidation
- Développement
- Méthode/Organisation
- Réflexion/Stratégie

A- Asseoir la stratégie de Comtal Lot et Truyère en lien avec les communes membres	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Réflexion sur les conditions de mise en œuvre et de financement de la compétence Enfance et Jeunesse					
2- Engagement d'une démarche pour promouvoir l'emploi territorial et capter les compétences nécessaires aux métiers concernés par la CTG					
B- Structurer les modalités de mise en œuvre et de suivi du projet social	2022	2023	2024	2025	2026
	→ Début de mise en œuvre de l'action				
1- Installation d'une coordination globale, pivot du projet CTG					
2- Organisation de l'animation des réseaux de partenaires					
3- Définition des modalités de suivi et d'évaluation de la CTG					



Fiche de Missions

Chargé-e de coopération CTG (référentiel CNAF)

Rattaché-e au pôle social de 3 CLT

Met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité locale en matière de développement social de Comtal Lot et Truyère en lien avec les élus et particulièrement les élus-es de la commission sociale et les élus municipaux en charge de l'Enfance / Jeunesse

Principales missions

Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la CTG

Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels

Organisation et animation de la relation avec la population

Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre

Liens hiérarchiques et fonctionnels

Placé sous la responsabilité de la DGS, travaille en lien avec la Vice-Présidente des Affaires Sociales

- Assure la coordination des actions déployées dans le cadre de la CTG en lien avec les partenaires opérationnels,
- Échanges réguliers d'informations avec le supérieur hiérarchique
- Relations avec les animateurs territoriaux thématiques et les acteurs de la vie locale, notamment associatifs, et les partenaires
- Relations avec les institutions, les partenaires ou contrôleurs (CAF, MSA, SDJES, CD12...)